

15¢ Vol. 62 No 18 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 31 JUILLET 1974

"Nous résisterons des collines s'il le faut."

Une interview de Louie Cameron

"Attention à ce que vous dites, cet appareil est sur une table d'écoutes", avertit une affichette au-dessus du seul téléphone de la pièce. Qu'importe; la prudence est la chose au monde la plus partagée par les 100 à 150 indiens qui occupent depuis une semaine le parc Anicinabe à Kenora. Le téléphone ne servait déjà plus qu'à répondre aux journalistes peu soucieux de se déplacer avant de savoir si "ça" vaut la peine. Et puis, on sait bien qu'il ne s'agit pas de campeurs. D'abord parce que la Presse, celle de Winnipeg comme celle de l'Est et même certains journaux d'Europe, plus attentive depuis Wounded Knee, a largement couvert l'événement. D'abord sur le mode sensationnel, puis en comprenant mieux que les occupants de "l'Ojibway Warriors' Society" étaient on ne peut plus fermes et décidés dans leurs revendications comme dans l'action entreprise. Ensuite, on ne peut dépasser cette voiture de police stationnée en permanence à une centaine de verges du camp, ni contempler la barricade de tables, de barbelés et de verre pilé qui défend le principal accès, et garder des doutes. Enfin, il n'est plus possible d'en avoir aucun lorsqu'on parle avec Harvey Major, directeur de la sécurité, "prêté" avec une dizaine d'hommes d'expérience par l'Indian American Movement. Et encore moins lorsque l'on interviewe le principal leader de l'occupation, Louie Cameron, comme nous l'avons fait dimanche avant la fin d'une trêve de 48 heures négociée avec le maire.

Lundi, trêve terminée, le maire Jim Davidson refusera la "reprise" de négociations qu'il n'a jamais réellement entamée. Dans sa ville, les plus enragés ou les plus racistes réclament du sang, parlent (un peu vite...) de "s'en charger" eux-mêmes. Dans son quatrième terme, il sait leur faire écho, et il pose comme préalable que les armes soient toutes livrées, ou que les hommes sortent et les laissent dans le camp. Comme on pouvait le prévoir, Cameron et ses hommes trouveront ce refus inacceptable. Ils donneront au maire jusqu'à mercredi, 12 heures, pour réfléchir. Mercredi, tout peut arriver, toutes les craintes peuvent se concrétiser dans un assaut de bêtise contre des hommes qui n'avaient sorti leurs fusils que pour briser le silence dans lequel ils étaient emmurés depuis très, trop longtemps.


Photo Maurice Asselin

Louie Cameron écoute attentivement un journaliste venu l'interroger.

Louie Cameron, comment l'Ojibway Warriors' Society et tous les hommes qui occupent ce parc en sont-ils arrivés là?

L.C.: Après beaucoup de salive perdue en discussions et négociations qui ne débouchent jamais sur rien de concret. Le budget des Affaires Indiennes est de 450 millions de dollars; mais 85% de cet argent est absorbé par l'administration. Près de 6% encore vont aux organisations indiennes, "fraternités" ou autres. Ce qui reste, c'est-à-dire moins de 10%, va à la communauté à travers le système des réserves et des bandes. Encore, il faut voir comment ce résidu est utilisé; les bandes sont isolées, sans unité. Chacune reçoit d'en haut son programme, presque toujours complètement inadapté. On prend prétexte de ce que l'on a donné à l'une pour refuser à l'autre, comme s'il s'agissait d'une aumône. Rien n'est prévu pour la formation; ou il s'agit, quand quelque chose est prévu, de branches qui nous obligent à quitter les réserves pour trouver du travail. Alors on voit notre peuple vivre sur le Bien-être social ou grâce aux bourses de logement.

Et puisqu'on en est au logement, pensons à ces maisons toutes équipées que l'on bâtit dans les réserves pour ceux qui viennent y prêcher, y enseigner. Et à celles destinées aux indiens, quand ils en obtiennent, qui sont construites aux plus bas prix possibles, sans souci de leur adaptation à nos besoins; de vrais pièges à feu!

Nous avons également besoin d'un système sérieux de soins médicaux et dentaires, d'administrations moins gaspilleuses et plus efficaces. 95% de nos réserves, quand elles ne sont pas menacées d'être noyées comme à la Baie James, n'ont aucune industrie permanente. On y survit grâce à la chasse, à la pêche et à la cueillette des fruits. Encore faut-il que la destruction de la nature par les industriels nous laisse du gibier, et que les eaux ne soient pas empoisonnées par le mercure comme c'est le cas dans toute la région.

Quand avez-vous résolu de passer à l'action?

L.C.: La conférence Ojibway, du 19 au 22 juillet, avait été préparée depuis longtemps. Ceux qui y sont venus sont de ces hommes qui ont passé leur vie à se battre, de ceux-là qui pensent qu'on les laisse mourir ou qu'on les y pousse lentement, jour après jour, en leur volant leur terre, en les noyant, en les laissant geler ou en les acculant à la misère. Si nous devons en finir, ce ne sera pas dans le secret, mais au moins dans la fierté et la dignité. Nous ne sommes plus disposés à subir une oppression totale et quotidienne, face aux Affaires Indiennes, au Fédéral, comme dans la rue ou dans les réserves. Nous avons été poussés à bout, et c'est maintenant pour nous une question de vie ou de mort.

Existe-t-il pour vous une différence historique dans la situation des indiens entre les Etats-Unis et le Canada?

L.C.: Dans les deux situations, notre peuple s'est battu pour sa survie. Les premiers blancs du Canada ont appris tout des indiens, que ce soit la chasse ou les techniques de voyage, tout ce qui leur a permis de survivre. Bien avant de laisser libre cours à leurs discriminations. A Terre-Neuve, on chassait les indiens comme des animaux. Après cela, les organisations indiennes ont échangé leur unité contre des avantages partiels ou locaux.

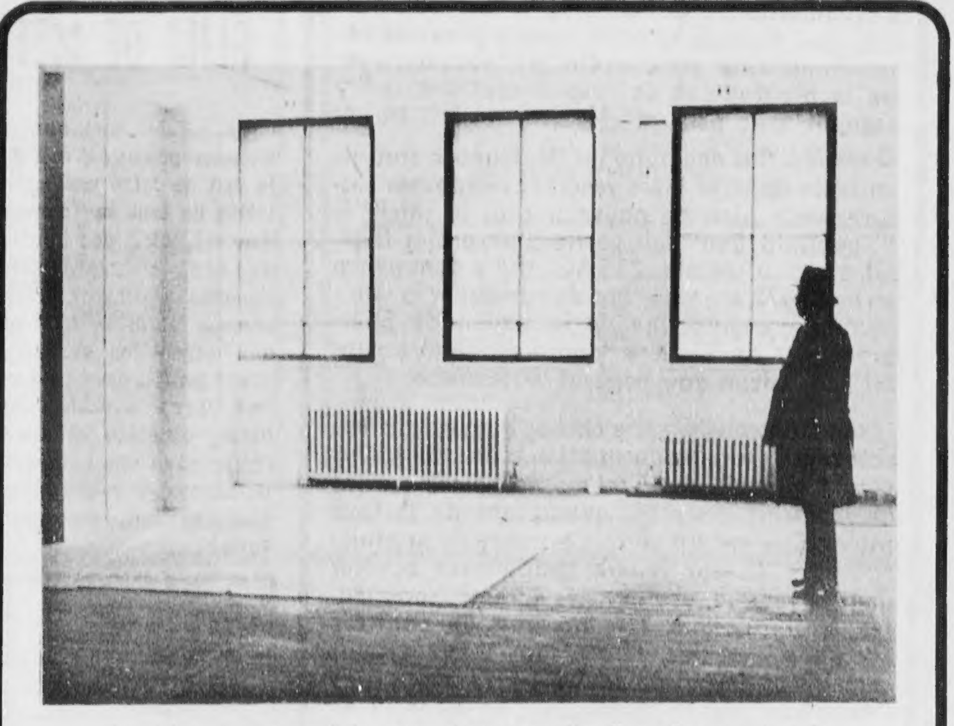
Cette oppression dont vous parlez, quelles formes revêt-elle le plus couramment?

L.C.: La plus grave, la plus quotidienne aussi, est de se voir acculé à vivre à la limite du minimum de subsistance ou même légèrement en-dessous. Et il y a cette propagande... On a entendu parler tous les jours de la guerre au Viet-Nam; mais ici, à Kenora même, les nôtres sont battus par la police tous les jours, au moindre prétexte; ou bien encore on leur refuse l'entrée de telle ou telle boutique où ils veulent faire leurs commissions.

Qu'en est-il à votre avis de "l'alcoolisme" des indiens?

L.C.: Avant notre confé-

suite à la page 5



Le vide très expressif de cette photo remplira l'une des cimaises de la galerie "Plug in", 374, rue Donald, du 1er au 31 août. L'exposition, dont elle est extraite, regroupera des oeuvres récentes de onze photographes de Winnipeg: C. Bailey, G. Ball, J. Cheng, B. Hillman, H. Kalen, D. McMillan, J. Paskievich, M. Paterson, T. Prescott, D. Teichman et L. Yakir.

L'AVENIR VU PAR...

Nous commençons aujourd'hui en page 3 une série de trois articles dans lesquels Raymond Gauthier examine les positions des trois grands partis après les élections fédérales, les analyses qu'ils en ont faites et leur façon d'envisager la phase suivante des événements. Ce premier article est consacré au NPD.

Voir page 3

brasse & cuit

par JOËL DELAFOND

"Leur attitude me dépasse, c'est comme si ces gens là s'imaginaient qu'on allait disparaître à force de nous oublier". La dame, passablement amère et ironique à la fois envers les anglo-ontariens, est censée savoir de quoi elle cause; depuis quatre ans conseillère en bilinguisme de l'hôtel de ville d'Ottawa à deux pas de la colline parlementaire où fut lancée la politique de réconciliation culturelle des libéraux au pouvoir, Evelyne Cooper a eu le temps de clarifier ses idées: A Ottawa, on peut dire que ça va; mais à Toronto, ce n'est pas un cadeau! Selon elle, les torontois qui viennent à Ottawa n'en croient pas leurs oreilles d'entendre du français. Chez eux, on prend plutôt prétexte de lois qui ne reconnaissent pas le français pour prétendre qu'on n'y est pas tenu. Alors Mme Cooper ne mâche pas ses mots: "Il faut créer une pression, dit-elle, et que les francophones imposent leur volonté aux fonctionnaires et aux politiques". Et d'ajouter, dans une interview qu'elle accorde au Droit, que "les francophones devraient refuser de signer tout document officiel qui n'est pas rédigé dans leur langue, qu'on aille éventuellement jusqu'à refuser de payer ses taxes". Quant aux fonctionnaires torontois, "on devrait les faire voyager un peu et leur fournir l'occasion de comparer avec les services de Hull ou d'Ottawa où les contribuables peuvent tout obtenir dans la langue de leur choix". Les Torontois francophones entendront-ils cet appel?

Jetons maintenant un oeil dans le "Township Sun", hebdo anglophone publié à Sherbrooke, province du Québec. On y trouve sous l'éditorial un article... qui défend la loi 22 de MM. Bourassa et consort. Les griefs des anglophones contre cette loi y sont répertoriés, chacun suivi du mot MYTH(E) en grosses lettres, tombant comme un coup de gong propre à enterrer les illusions perdues. Les raisons des francophones sont, elles, suivies pareillement du mot FACT, on n'en croit pas ses yeux. Sans compter quelques passages piquants: "Les anglophones n'ont rien compris à cette loi" et c'est avant tout la faute des média anglais "qui ont coupé leurs lecteurs des aspirations des francophones". Dans les écoles, "les transferts d'étudiants se font dans un seul sens, au seul avantage des institutions scolaires anglaises" qui "mènent la même lutte de bigots que d'habitude avec juste un peu plus d'organisation". Conclusion? : "Si vous n'aimez pas vivre dans cette unique province canadienne, allez donc en Ontario vous ennuyer de la platitude et de l'esprit routinier qui y règnent sans partage"...! (traduction libre). Question: les anglophones du Québec sont-ils en train de virer leurs vaccins? - Réponse: rassurez-vous, rien de nouveau sous le soleil; le "Township Sun" fait partie d'un projet fédéral d'action sociale, ETSAG, qui a commencé en mai 1973 et a pour but de ressouder la communauté anglophone de la région de Sherbrooke et de lui faire "comprendre et accepter" ses voisins québécois et leurs soucis.

Mais causons d'autre chose: A partir du 1er octobre les indiens assujettis à des traités et vivant sur les réserves manitobaines auront droit à une carte les exemptant de la taxe provinciale sur un certain nombre de produits courants. Il leur faudra simplement acheter dans la réserve, et pour des sommes supérieures à dix dollars. Des mesures de contrôle accompagnent les dérogations prévues pour certains biens qui ne peuvent être acquis qu'à l'extérieur. Détail intéressant, la réforme ne s'applique pas aux véhicules à moteur, aux boissons alcooliques, ni aux achats devant être renégociés commercialement.

Mais il faut bien dire un mot sur les pauvres sociétés industrielles et commerciales dans ces temps de crise et de disette et avec le frimas qui ne manquera pas de revenir: leur bénéfices non-redistribués, jadis stagnants, n'ont guère que doublé entre le 1er janvier 72 et le 1er octobre 73. Et dire que si ces vilains ouvriers ne faisaient pas toutes ces grêves, on aurait peut-être réussi à les tripler! Enfin, on se consolera, la courbe n'a pas cessé depuis de monter en ligne droite.

LES GAIS MANITOBAINS EN TOURNEE INTERNATIONALE

Les Gais Manitobains se préparent pour un été rempli d'activités. Un spectacle composé de matériel franco-manitobain et métis sera présenté au Manitoba, en France et au Québec.

Au FESTIVAL INTERNATIONAL DES PYRENEES, à Oloron-Ste-Marie, en France, des 1er au 15 août, les Gais Manitobains REPRESENTERONT LE CANADA grâce à un octroi de $6,200. du Secrétariat d'Etat. Le voyage comprendra un séjour à Paris du 29 au 31 juillet, la participation au Festival International des Pyrénées du 1er au 4 août et de l'animation dans la région de Béarn du 5 au 12 août.

Au Festival folklorique International du Rouergue des 5 au 12 août aux villes de Bayonne, de Mont-Doré, de Pont-de-Salars et d'Aix-en-Provence.

Au FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA JEUNESSE, à la ville de Québec, grâce à un octroi du Ministère du Tourisme, des Loisirs, et des Affaires Culturelles de la Province du Manitoba, les Gais Manitobains REPRESENTERONT LE MANITOBA à titre de groupe associé et ce des 13 au 24 août.

Au FESTIVAL NATIONAL DE FOLKLORE, les Gais Manitobains participeront à deux titres. Nous déléguerons six membres aux ateliers de formation de danseurs grâce au Conseil Canadien des Arts Populaires subventionné par le Secrétariat d'Etat. En deuxième lieu, par invitation du Festival, l'équipe d'Eté '74 donnera un spectacle à Chicoutimi, le 24 août au soir.

L'équipe "Eté '74" se composera de 16 danseurs des Gais Manitobains, engagés dans ce projet pour tout l'été. Les mois de juin et de juillet furent consacrés à l'apprentissage des pas de danse, à la recherche de matériel authentiquement manitobain, à la chorégraphie de ce matériel et à la préparation du spectacle pour le mois d'août.



Photo Gilbert Allard

Quelques gais manitobains font une dernière causette avec leurs parents et amis avant de monter dans l'avion dimanche dernier à 13h10.

LES PARTICIPANTS AU PROJET :

FILLES	GARÇONS
Rachel Deniset	Maurice Hince
Louise Bohémier	Michel Dandeneau
Rose-Lynn Boulet	Jean-Paul Cloutier
Sylvia Joyal	Guy Leclair
Johanne Dorge	Robert Leclair
Monique Nault	Raymond Lemoine
Pierrette Lesage	Ronald Hochman
Alice Bérubé	Raymond Buissé

Les Responsables du projet :
Lucien et Lucienne Loiselle

Lucien Loiselle
président des Gais Manitobains

Un monopole des imprimeurs de Québec étoufferait les hebdos

Il y a sérieusement lieu de se demander si des imprimeurs commerciaux de la ville de Québec n'agissent pas de telle sorte que les imprimeurs d'hebdos étouffent sous les contraintes, s'assurant ainsi un monopole dans l'Est du Québec.

Voilà la réflexion que fait le président des Hebdos du Canada en dénonçant la position intenable des imprimeries membres de son groupement dans les districts judiciaires de Québec, Beauce, Montmagny, Kamouraska, Rimouski, Gaspé, Bonaventure et Mégantic. C'est en effet dans ces districts que persiste le seul décret des métiers de l'imprimerie de toute la province de Québec.

M. Roger Lussier déclare que son association a réclamé à plusieurs reprises et réclame encore l'abolition de ce décret ou l'exclusion des éditeurs et imprimeurs d'hebdos de son champ d'application.

Il est inconcevable, dit M. Lussier, qu'un même décret oblige des éditeurs et imprimeurs aux intérêts et aux responsabilités différentes à cohabiter ensemble. La situation est encore plus intenable quand le groupe le plus fort, celui des imprimeurs commerciaux de Québec, tente par tous les moyens d'imposer ses conditions à la partie la plus faible, celle des imprimeurs d'hebdos du reste du territoire.

Il n'est pas étonnant que l'Association Patronale des Arts Graphiques de Québec veuille maintenir un décret désuet, dit le président des Hebdos du Canada. Elle y détient une position majoritaire qui lui permet d'imposer ses conditions aux imprimeurs d'hebdos. Mais Les Hebdos du Canada, conscients de leur responsabilité d'assurer la survie de la presse hebdomadaire, protestent énergiquement contre cette façon d'appliquer la loi des décrets de conventions collectives.

Les éditeurs et imprimeurs d'hebdos ont un rôle bien specifique à jouer: la production de journaux hebdomadaires. Comme l'impression des journaux n'occupe pas toute la semaine de travail, les imprimeries spécialisées dans les hebdomadaires s'adonnent aussi à des travaux dits commerciaux, mais telle n'est pas leur principale raison d'être.

Pourquoi les hebdomadaires seraient-ils soumis à un décret, demande M. Lussier, alors que les quotidiens du Québec en sont tous exclus?

Dans le territoire d'application du décret des métiers de l'imprimerie, les entreprises de presse hebdomadaire ne comptent que pour 6.8% de tous les établissements et leur main-d'oeuvre ne représente que 11.4% des salariés. On ne voit pas comment les imprimeurs de Québec peuvent craindre des effectifs aussi réduits et surtout leur créer des embêtements qui peuvent entraîner leur fermeture, dit M. Lussier.

Les entreprises de presse hebdomadaire doivent opérer dans des conditions bien particulières. Elles ne demandent pas de faveur pas plus qu'elles n'aspirent à supplanter les imprimeries commerciales de Québec. Ce que veulent Les Hebdos du Canada, ce sont des conditions de travail et de traitement qui soient conformes à leurs possibilités et à leurs obligations.

Le président de l'association déclare donc que son groupe est déterminé à lutter jusqu'au bout pour que soit aboli un décret qui lui est devenu nuisible ou qu'il soit exclu de son champ d'application.

Les députés qui, dans les comtés, connaissent l'importance d'une presse hebdomadaire locale et régionale sont invités à appuyer la position des Hebdos du Canada qui luttent pour la survie de ce type de presse.

ATTENTION! HOMMES D'AFFAIRES, GENS DE METIÉR, COMMERÇANTS

La S.F.M. met sur pied un autre projet cet été: dans le but de faire une compilation de tous les noms, adresses, etc., des fonctionnaires, commerçants et hommes d'affaires francophones, enfin de tous ceux qui offrent un service au grand public. Ceci peut vouloir dire avocats, plombiers, officiers de planification dans une entreprise, personnes de ressources au gouvernement, et ainsi de suite.

Dès que toutes les informations seront recueillies, elles seront réunies de façon à pouvoir être publiées dans un "bottin de commerçants et hommes d'affaires" mis à la disposition de tous les Franco-Manitobains.

Pour nous faciliter la tâche, et afin de n'oublier personne, nous vous serions très reconnaissants de nous retourner le coupon ci-joint pour que votre nom puisse paraître dans ce bottin.

Nom ______________________

Adresse ______________________

Tél. : ______________________

Nom de l'entreprise ______________________

Genre d'entreprise ______________________

Adresse ______________________

Tél. : ______________________

A retourner à La Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
St-Boniface, Man.
R2H 3B4 (Tél.: 233-4915)



Le Cinéma Jolys de St-Pierre, bâti en 1967 et contenant près de 350 sièges, vient d'être acheté par M. Lucien Croteau, ancien résident de St-Pierre.

C'est pour des raisons personnelles et après plus de 25 ans dans la direction d'un Cinéma que M. Turenne, ancien propriétaire, quitte le métier.

M. Croteau, dans une brève entrevue, nous a dit qu'il comptait, avec l'aide de son épouse Bertille, continuer l'excellent travail de son prédécesseur et ainsi assurer une bonne qualité de films.

Il y aura des présentations les fins de semaine et des films le samedi en matinée. Le nouveau propriétaire compte aussi faire venir des films éducationnels en autant qu'il y aura une demande. La famille Croteau déménagera bientôt à St-Pierre.

L'AVENIR VU PAR...

Premier d'une série de trois articles

Le NPD, pas comme les autres

Les néo-démocrates perdent la moitié de leurs porte-parole en chambre. David Lewis, leur chef, subit une humiliante défaite personnelle dans son comté torontois. Que deviendra, alors, pendant les 4 années à venir le parti qui tenait la balance du pouvoir au 29e parlement et dont les 31 députés parlaient si fort? Pour comprendre ce qui est arrivé au NPD le 8 juillet dernier et pour connaître, en autant que c'est possible, l'avenir immédiat de ce parti, La Liberté a interrogé M. Stanley Knowles, député de Winnipeg Centre-Nord, M. David Orlikow, député de Winnipeg-Nord, et M. Murdoch McKay, président du parti à l'échelle provinciale.

Ces trois néo-démocrates hyper-convaincus s'accordent à dire que le résultat du vote du 8 juillet dernier est loin de sonner le glas pour le parti en dépit de la perte de près de la moitié des comtés gagnés en '72. M. Orlikow parle de revers temporaire. "Un parti qui obtient 20% du vote populaire en Ontario et qui gouverne dans trois provinces de l'Ouest est loin de disparaître" dira-t-il. M. McKay explique que "dans Selkirk, bien sûr, le parti a perdu Doug Rowland, mais a obtenu plus de voix qu'en '72. Et dans Dauphin également nous avons augmenté notre vote populaire. Ces deux statistiques et bien d'autres encore, démontrent que le parti va de l'avant". M. McKay ne parle même pas de défaite. "Nous n'avons jamais été au pouvoir au niveau fédéral et ce n'est pas comme si les canadiens nous avaient enlevé ce pouvoir", a-t-il dit. Voilà qui résume bien l'attitude générale au sein du parti.

Selon M. Knowles, il faudra mettre le temps et la sueur nécessaires à continuer le processus d'éducation nationale entamé par le CCF, en plus de mettre à jour certaines politiques qui devront voir plus loin que celles du passé. "Récemment, le NPD a travaillé moins fort en ce sens que par le passé. Nous avons succombé à la tentation de se laisser porter par nos succès électoraux" d'ajouter M. Knowles.

Mais ce péché véniel, peut-il, à lui seul, expliquer la baisse du parti en popularité, baisse que le NPD refuse de qualifier de tragique. M. Orlikow évoque des causes indépendantes de la volonté du parti. Il dira que l'appui NPD de '72 est passé aux conservateurs en raison (dans l'Ouest, du moins) de la violente insatisfaction vis-à-vis du gouvernement Trudeau, en tant que gouvernement de l'Est. A cela il ajoutera le sentiment anti-francophone, dormant chez les anglophones de l'Ouest.

M. McKay, lui, ne se contentera pas de causes secondaires, entre autres, celle évoquée par M. Knowles voulant que ce soit le choix de la date à laquelle il y a élection qui parfois décide du prochain gouvernement. Il préfère accuser le parti de ne pas avoir été fidèle à lui-même. Selon lui, la campagne électorale du NPD ne parlait que trop peu des principes de base du parti. "Notre parti est complètement différent des partis capitalistes, et ça, ce n'était pas clair durant la campagne. Nous nous sommes contentés d'apporter des précisions et des corrections aux politiques des autres partis sans véritablement présenter d'alternative globale. Si nous l'avions fait, nous aurions réussi à effectuer un transfert d'appui du niveau provincial au niveau fédéral et nous aurions gagné dans l'Ouest."

Pour ce qui en est de ce transfert d'appui d'un niveau de gouvernement à l'autre, M. Knowles affirme "qu'il n'y a jamais eu transfert, pas plus dans le passé qu'en cette élection. La Nouvelle-Ecosse gouvernée par les libéraux a voté conservateur, l'Ontario gouvernée par les conservateurs a connu une poussée libérale, sans parler du Manitoba et de la Saskatchewan." M. Knowles n'y voit pas d'explication. Il déplore le fait que l'électeur canadien ne soit pas plus politisé. "Le vote fondé sur une idéologie politique ne constitue qu'un faible pourcentage du vote total" dira M. Knowles. Et il ajoutera que "c'est ce qui fait du tort au parti qui, contrairement aux autres, n'est pas un parti à politique électorale instantanée". De là, selon lui, vient l'importance de ce genre d'éducation populaire dont il est question plus haut.

Une sérieuse perte de cordes vocales, la perte d'un leader, et un adversaire qui devient plus minoritaire que jamais. Qu'adviendra-t-il du NPD au 30e parlement? Tous au sein du parti veulent bien s'entendre et affirmer en bloc que le caucus NPD parlera aussi fort qu'auparavant, défendra les intérêts du parti et fera l'impossible pour que le gouvernement Trudeau agisse dans le même sens qu'il a agi depuis '72. L'impossible n'est pas toujours possible. Le député de Winnipeg-Nord prétend que les libéraux, n'ayant plus peur de la défaite en chambre, agiront moins qu'auparavant. Selon lui, "les changements ne manqueront pas de se faire attendre".

M. Knowles, de son côté, est un peu plus optimiste. "J'ai parlé à plusieurs libéraux progressistes" disait-il, "et le désir est grand chez eux de continuer dans le sens des deux dernières années. Bien entendu, le marchandage entre libéraux et néo-démocrates est fini et bien qu'il soit possible que rien d'innovateur ne soit entrepris par les libéraux, je demeure optimiste. Il ne faut pas oublier qu'il ne suffit que d'une douzaine de libéraux mécontents pour qu'il y ait problème au sein du gouvernement. Ainsi je pense qu'il est peu probable que les libéraux redeviennent arrogants et qu'ils n'agissent pas."

M. McKay, n'affiche pas le même optimisme que le député de Winnipeg Centre-Nord. Selon lui "le gouvernement répondra moins aux besoins urgents de la masse des canadiens qu'aux besoins des grandes corporations tout comme si ce qui satisfaisait les corporations devrait satisfaire les gens". M. McKay croit que le parti libéral est dirigé par ses éléments de droite. Il voit en cela une excellente occasion pour le NPD de démontrer qu'il est vraiment différent de par sa philosophie de base. Il avoue que le rôle du NPD en chambre est modifié. Le parti, selon lui, devra s'efforcer tout simplement de voir à ce que le gouvernement soit honnête. M. Mc Kay prévoit des problèmes pour les libéraux; "l'Est a élu les libéraux, et l'Est voudra gouverner, ce qui ne satisfera pas du tout les députés de l'Ouest, qui à la longue, feront du tort à leur parti."

Entretemps, les néo-démocrates doivent penser à leur prochain leader. Ils veulent pénétrer au Québec. "Impossible tant que le Parti Québécois existe" dira M. Orlikow. Il ne voit pas comment deux partis de la gauche pourraient travailler dans la même province. M. McKay, pour sa part, s'étonne du fait que le Québec ne soit pas déjà gagné puisque les problèmes sociaux et ceux des travailleurs en font un terrain on ne peut plus fertile pour le NPD. M. Knowles avoue qu'il faut un leader parfaitement bilingue qui connaîtrait le Québec et surtout qui le comprendrait. Selon lui, M. Lewis est le chef le plus acceptable que le parti ait jamais eu en ce sens. Ce ne fut pas suffisant. Et un parti qui ne gagne pas au Québec doit gagner dans plus de 130 comtés sur 190 comtés hors Québec, s'il veut jamais accéder au pouvoir. Faudra-t-il un québécois à la chefferie du NPD? Mais alors, l'Ouest? Problème.

Rh G

ÉDITORIAL

Où en est la classe agricole?

Le propriétaire terrien, le fermier dans le rang, celui qui vit pour et par la terre, celui qui trouve dans le sol, faisant confiance au Créateur, la force de mener à bien la tâche qui lui assure liberté et prospérité... en reste-t-il beaucoup. La technologie a fait des pas de géants, la mécanisation a balayé 7 cultivateurs sur 10, l'exode rurale coûte au gouvernement provincial environ 10,000$ par famille s'installant en ville.

Notre standard de vie, notre confort moderne, nous le payons bien cher. De la ferme autonome d'il y a deux générations à l'industrie agricole de nos jours il y a un monde de différence. La marge des prix entre les produits agricoles bruts et les produits manufacturés est inconcevable. Si le prix du blé avait suivi la même courbe que le prix de l'acier le cultivateur devrait recevoir 6 à 7$ pour un boisseau de blé, 1$ pour le porc et 1$20 pour le boeuf.

Une ferme moyenne représente un capital minimum de 100,000$ pour être viable, placez cet argent au taux d'intérêt actuel et vous avez le salaire moyen d'un ouvrier. Est-il donc juste que le producteur, parce qu'il est à la base de l'échelle de production, supporte tous les risques de production et les fluctuations des prix d'écoulement.

L'agriculture même moderne n'a pas à sa portée des leviers aussi puissants que le droit de grève par exemple, il n'est pas question de retarder les semailles en attendant de signer un contrat pour vendre sa récolte. En raison des intempéries la récolte n'est jamais assurée et pourtant c'est sur l'agriculture que le monde entier se fie pour son alimentation.

Au Manitoba les céréaliculteurs ont vécu en 1974 une année exceptionnellenement florissante, et beaucoup de gens mal informés se sont écrié! que veulent-ils de plus? La réponse est bien simple. La stabilité et une garantie de pouvoir produire et vendre leurs produits. Les cultivateurs ont acheté en 1973-74 plus de machinerie agricole que de 1967-1973; ce qu'il faudrait dire c'est qu'ils se sont permis de renouveler un matériel se détériorant en raison du manque d'argent pour le renouveler graduellement comme il se doit. Résultat, il a coûté plus cher puisque la courbe des prix était ascendante et que l'achat a été fait au plus haut.

Un autre facteur et qui n'est pas le moindre, comme le souligne M. E. Whelan, ministre fédéral de l'agriculture, l'industrie et les spéculateurs ont fait monter le prix du terrain agricole à des taux sans précédents. Résultat, le jeune qui veut s'établir en culture ou celui qui veut s'agrandir se trouve devant l'impasse que lui présente la situation actuelle : acheter au prix maximum et sans aucune guarantie de vente à un prix équitable, ceci en raison de la spéculation incontrôlée du terrain qui selon moi devrait être considéré ressource naturelle nationale.

Avouez qu'il faut être bien mordu pour prendre un tel risque.

L. M.

Si ça marche mal... serait-ce parce que...

D'IMPORTANTES DÉCISIONS SONT CONFIÉES À DES GENS,

tels certains membres de nos Commissions scolaires, dont la formation, les connaissances et les intérêts viennent souvent nuire à notre travail plutôt que de favoriser un climat venant assurer à nos jeunes la meilleure éducation possible.

NOUS AVONS VOULU DE TROP GRANDES ÉCOLES,

sous prétexte qu'elles nous apporteraient une meilleure administration, de meilleurs services et permettraient un plus grand éventail de "sujets à option", oubliant que les plus grandes manufactures ne garantissent pas de meilleurs produits, oubliant qu'au secondaire comme à l'élémentaire il doit être question de formation et non de spécialisation, oubliant enfin les tristes effets de la déshumanisation qu'entraînent des institutions trop grandes.

NOUS AVONS VOULU COMPLÈTEMENT SUPPRIMER LES EXAMENS.

Il devient très difficile de faire échouer un élève. Nous le faisons avancer d'un niveau à l'autre, apaisant notre conscience par de beaux principes tels que le "Continuons progress", sans considération pour le mérite ou pour la réussite. De là, s'ensuit la frustration que créent l'absence de normes et le sentiment de non-accomplissement.

NOUS NE VOULONS PLUS CROIRE DANS NOTRE PROFESSION,

j'allais dire, dans notre vocation; aujourd'hui, pour plusieurs d'entre nous, l'enseignement est un métier comme un autre. Nous voulons oublier les objectifs premiers de l'éducation. La tâche deviendrait trop difficile. Il ne s'agit plus de vivre pour l'enseignement; il s'agit plutôt que l'enseignement nous fasse vivre. Pour certains, le texte, la matière, l'activité suffisent. Projets, présentations de films, exercices, ateliers, séminaires, bavardages, ce sont non seulement des méthodes mais les objectifs nouveaux. C'est une comédie, qui non seulement ne fait pas oeuvre d'éducation, mais qui conduit au dégoût du métier. Le malheur, c'est que les autres en souffrent; ceux qui croient encore dans leur métier. Il ne s'agit souvent plus de faire réfléchir, de faire comprendre, de faire respecter, de faire aimer, de faire admirer. Est-ce lâcheté ou absence de convictions personnelles, de richesse intérieure? Il est certain qu'en réduisant notre rôle à celui d'instructeur, notre responsabilité en est de beaucoup diminuée. Il ne s'agit plus de former, de transmettre des valeurs de beaucoup diminuées. Il ne s'agit plus de former, de transmettre des valeurs sociales, culturelles, morales ou spirituelles. Combien de temps encore nous leurrerons-nous de ces beaux principes qu'il faut laisser le jeune découvrir ses propres valeurs, qu'il revient au foyer de parler de savoir-vivre et d'honnêteté? Sommes-nous si peu sûrs de notre vérité, de notre identité, de nos valeurs que nous n'osions plus nous affirmer? Avons-nous à tel point tronqué le sens du mot RESPONSABILITE que nous en soyons rendus à le fausser chez les jeunes qui nous sont confiés en l'identifiant à "liberté d'action" au sens le plus naïf de l'expression? Serait-ce parce qu'il est trop difficile de croire dans la ponctualité, la discipline, l'ordre, l'effort, l'application, que nous ne les exigeons plus chez nos élèves?

NOUS NE RENCONTRONS PLUS CHEZ CERTAINS DE NOS DIRECTEURS

le leadership, la compréhension, l'appui dont nous avons tant besoin. Trop souvent, nous ne rencontrons chez eux que des administrateurs, des bureaucrates, des ordinateurs. Et pourtant, nous avons besoin de soutien, de lumière, de chaleur humaine.

NOUS AVONS BESOIN ÉGALEMENT DE RÉACTIONNAIRES.

Il ne s'agit pas de "faiseurs de bruit". Mais nous avons trop d'autruches, trop de "Candides" pour qui tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Nous avons besoin de gens convaincus qui savent passer à l'action pour sauver ce qui doit être sauvé et cela même au prix de leur position. Nous avons grand besoin d'éducateurs qui ne se contentent pas de "sauver les apparences" en redisant toujours la même chanson, que "le travail se fait lentement", "sans bruit". Seuls, ceux qui ne connaissent pas l'Histoire peuvent se permettre de penser ainsi. Un Mgr Béliveau aurait vomi de tels "éducateurs". Nous avons grandement besoin de ces hommes, de ces femmes qui, ayant pris conscience des dangers que présentent les attitudes et les structures actuelles, ont le courage de se montrer mécontents et de REAGIR.

Antoine GABORIEAU
Revue des Educateurs
Franco-Manitobains Eté 1974

La S.H.S.B. en faveur du maintien de l'école Taché

La Société historique de Saint-Boniface, à la suite d'une rencontre de son Conseil exécutif le 24 juillet, juge opportun de se prononcer en faveur du maintien de l'école Taché. En effet cette école est la seule du niveau élémentaire à mettre en application le programme français intégral (dit programme "A") autorisé par la loi 113, et par conséquent, la seule à pouvoir assurer le recrutement au niveau secondaire du Collège de Saint-Boniface.

La Commission scolaire de Saint-Boniface donne comme raison de la fermeture de l'école Taché le déclin des inscriptions. La Société historique de Saint-Boniface estime, pour sa part, que cette raison est difficile à justifier si l'on tient compte des projets de rénovation urbaine prévus pour le quartier même de l'école Taché. Ne pourrait-on prévoir des mouvements de population vers le quartier nord?

On sait, d'autre part, que le succès grandissant de l'école Taché dans l'application du programme "A" attire de plus en plus d'élèves de l'extérieur du quartier. Ce nombre n'irait-il pas en augmentant avec la popularité de l'école Taché? Dans cette optique, ne devrait-on pas alors étudier l'expérience de l'école Etienne Brûlé de Toronto? On sait qu'il y a quelques années l'école Etienne Brûlé se trouvait dans une situation guère différente de celle de l'école Taché; aujourd'hui, le nombre des étudiants y va en augmentant.

D'ailleurs, même si le nombre d'élèves ne faisait que se maintenir d'ici quelques années la Société historique de Saint-Boniface estime que cette école, reconnue pour sa bonne tenue et son atmosphère favorable, doit être maintenue à tout prix. Elle représente un essai loyal du nouveau programme d'études dans le principal centre canadien-français du Manitoba et de l'Ouest. Est-il justifiable de décider du sort de l'école Taché en ne se basant que sur des statistiques qui ne tiennent pas compte de sa situation? Ne serait-il pas trop tôt pour transplanter un programme qui vient à peine de pousser ses premières racines? N'est-ce pas risquer tout son avenir en l'exposant dès maintenant au courant moins favorable du programme français-anglais ("B")? L'histoire franco-manitobaine nous enseigne plutôt le contraire. Elle nous permet de conclure que le programme "A" n'a de chances de survivre et progresser que s'il est établi dans une école strictement homogène. La loi 113 n'atteindra pas ses objectifs autrement.

C'est dans ces perspectives que la Société historique de Saint-Boniface juge inopportun la fermeture de l'école Taché. Ne serait-ce pas alors faire machine arrière et priver les francophones de Saint-Boniface de l'un de leurs meilleurs instruments de culture?

Consciente donc des longues difficultés des Canadiens français du Manitoba à obtenir leurs droits, surtout depuis 1916 (abolition du français scolaire), et des droits linguistiques enfin restaurés en principe par la loi 113, la Société historique de Saint-Boniface souhaite que la décision de fermer l'école Taché soit révoquée. Ou encore mieux, elle suggère que l'école soit placée sous la juridiction d'une grande unité scolaire française dont les frontières s'étendraient à tout Winnipeg.

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
GÉRARD GAGNON, directeur; JOËL DELAFOND, rédacteur; GÉRALD DUBÉ et CLAUDE GAGNÉ, conseillers publicitaires. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 — (Téléphone : 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTE — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.
MANDAT DE LA LIBERTE — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.
Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 9477.

suite de la page 1

rence, nous avons demandé à la Commission des liqueurs de fermer pour quatre jours, et ils nous l'ont refusé. Cet alcoolisme arrange bien les choses pour les blancs; c'est une méthode pour nous contrôler, un gouffre où absorber un potentiel de révolte. La très grande majorité de notre peuple ne boit jamais. Ceux qui boivent sont ceux qui meurent déjà de désespoir.

Peut-on aussi établir une comparaison entre USA et Canada en ce qui concerne les indiens des villes?

L.C.: Aux Etats-Unis, de plus en plus de terres accordées aux indiens par traité, ou même des réserves, sont actuellement perdues ou menacées. Des terres communautaires deviennent propriétés privées, que ce soit pour en exploiter les ressources minières ou parce que l'armée veut y faire des exercices.

Le seul remède, et ce que nous demandons, c'est le développement d'une économie basée sur les réserves, contrôlée directement selon le principe de la coopérative par exemple. Actuellement, nous n'avons qu'un faux choix entre la réserve et sa misère, ou une autre misère dans les villes sans travail garanti et loin des nôtres.

Que restent les traités pour vous; une garantie? un piège, un anachronisme?

L.C.: Nous ne respectons pas les frontières historiques ou géographiques quand elles nous ont été imposées. Nous voyons comment on nous traite quand on veut nos terres ou quand on nous pousse petit à petit vers la mort. Jusqu'à un certain point, les traités ont garanti notre existence, mais seulement à travers les compromissions et les machinations. Notre seule vrai loi est la loi sacrée indienne, celle qui interdit de détruire la terre et les vies qu'elle porte. Fondamentalement, nous ne reconnaissons pas les traités et les programmes et les traités du gouvernement fédéral plus que ce gouvernement lui-même. Nous sommes face à un génocide, une question de vie ou de mort; c'est là la vraie question.

Pensez-vous devoir faire face à une attaque pour tenter de vous déloger de ce parc?

F.C.: Trois blancs sont venus "nous offrir leurs services" la semaine passée. Le premier était le juge du district, mercredi dernier, à une heure trente du matin. Il était complètement saoul et suivi à vingt verges par deux voitures de police occupées chacune par quatre hommes armés. Nous l'avons prié de sortir. Vendredi, c'était une soi-disant infirmière qui se portait "à notre secours", saoule également, et qu'une voiture de police nous amenait. Dans la nuit de samedi à dimanche enfin, un homme d'affaires de la ville, tout aussi saoul que les deux précédents, venait nous offrir son "aide"...! Le prêtre catholique de Kenora a déclaré à un reporter de radio que nous n'étions qu'une "bande de démons".

Quant à nous, nous nous sommes mis d'accord sur différents plans auxquels nous nous tenons pour le moment. Mais s'il le fallait, nous résisterions sur les collines.

Propos recueillis par
Joël Delafond

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

st-norbert

Le dimanche après-midi 23 juin 1974, M. et Mme Alphonse Péloquin fêtaient leur 45e anniversaire de mariage au milieu de leurs enfants et petits-enfants, ainsi que de leurs frères et soeurs.

La fête débuta par un thé dans la salle du Ramada Inn, 1824, route Pembina.

M. et Mme Alphonse Péloquin remercient sincèrement et du fond du coeur tous les parents et amis qui sont venus leur offrir leurs voeux et leurs bons souhaits de vive voix, ou par envoi de cartes, à l'occasion de leur 45e anniversaire de vie conjugale. Un merci tout spécial aux organisateurs et organisatrices de la fête.

La famille Péloquin

ste-agathe

C'est avec regret que MM. et Mmes Aimé Robert et Roger Gagnon ont dû dire adieu à M. et Mme Pete Kocsir et leur fille Sandy qui, après avoir passé 1 1/2 mois de vacances à Ste-Agathe, partiront le 15 juillet pour Lahr, Allemagne, où le Caporal Kocsir de l'Aviation Canadienne est transféré pour 4 ans. Tout le succès possible.

C'est à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Roland Gagnon et le jour d'anniversaire de naissance de M. Aimé Robert, que dans l'église de Ste-Agathe, le 6 juillet 1974, fut célébré le mariage de Patricia-Anne Robert, fille de M. et Mme Aimé Robert, à Roger Gagnon, fils de M. et Mme Roland Gagnon, par M. l'abbé Paul Deschênes, assisté de Jean-Marc et Norman Gagnon. Jacques Gagnon lut l'épître. Mlle Nicole Brémaud, assistée de deux de ses amies, fit les frais du chant.

La dame et les demoiselles d'honneur étaient Mme Pauline Kocsir, Jeannine Gagnon et Edith St-Hilaire respectivement, et la bouquetière Sandy Kocsir. Le garçon d'honneur était Jean St-Onge, et le petit page, Maurice (Coco) Gagnon. Paul Gagnon agissait comme huissier, et Pete Kocsir était aussi à l'honneur.

M. Jacques Dorge, Maître de cérémonies, a su amuser les invités par ses commentaires. Un délicieux repas, préparé par "Pelland Caterers" fut servi à 350 convives.

L'heureux couple partait le 10 juillet pour Niagara Falls, Montréal, Gaspé pour un voyage de trois semaines. A leur retour, les nouveaux mariés résideront sur une ferme de M. Gagnon à Ste-Agathe. Bon succès aux nouveaux époux.

st-lazare

Tel que vous l'avez vu la semaine dernière dans l'annonce, c'est dimanche le 4 août qu'aura lieu la 16e journée sportive annuelle. Comme toujours, cette journée est sous les auspices de l'Association Athlétique de St-Lazare Inc. C'est cette association qui s'occupe des sports à St-Lazare et c'est à cette occasion que les fonds nécessaires pour opérer durant l'année sont réunis. Quoique la patinoire appartienne au Village, l'entretien, le fonctionnement, etc., sont assumés par l'Association Athlétique. Venez donc nombreux à St-Lazare le dimanche 4 août. Une journée sans pareil vous attend.

Toutes nos félicitations aux 5 jeunes étudiantes qui préparent un petit journal intitulé: "INFORMATION ST-LAZARE", durant les mois d'été. Ce petit journal est publié tous les samedis pendant 7 semaines. C'est un projet de Perspectives Jeunesse (O.F.Y.). Voici ce que l'on trouve dans ce journal: Interviews, articles, comptes rendus, nouvelles locales, pages pour les jeunes, mots croisés, recettes, poèmes, comiques, annonces, etc., etc.

Bravo, Ginette, Camille, Louise, Sarah et Prudence; continuez à faire du beau travail. C'est sans aucun doute, une belle expérience pour vous et pour nous; osons croire que cette expérience vous continuerez à la mettre en pratique en fournissant des articles pour la chronique de St-Lazare.

Jeudi soir dernier, une grande tempête de pluie et de grêle s'abattait sur les districts de Solsgirth et Shoal Lake à quelque 30 milles de St-Lazare. Nous apprenons qu'à certains endroits, les récoltes furent complètement détruites. Dieu merci, la région de St-Lazare fut épargnée. La première récolte de foin est presque terminée et grâce à trois belles pluies pendant les derniers 10 jours, les récoltes s'annoncent de bonnes à très bonnes.

Votre chroniqueur sera en vacances pour quelques jours. Alors, il n'y aura pas de chronique la semaine prochaine.

Armand Guénette



LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

Le Manoir

Voici une liste des locataires qui résident depuis quelques années ou qui seront résidants d'ici la fin du mois:

Mesdames: Eugénie Gagnon, Annie Forest, Eléonore Fontaine, Laura Martel, Emilia Bruneau, Ruma Olson, Louise Dotremont, Bertha L'Heureux, Rose Mulaire, Delphine Turenne, Marguerite Comeau, Lucienne Préfontaine, Eugénie Ruest, Luce Morin, Dorothée Péloquin, Germaine Sabourin, Agnès Desaulniers, Miles Antoinette Carrière, Marie-Louise Gagné, Adelina Côté; Messieurs Adélard Turenne, Jean-Louis Ritchot, Urbain Cinq-Mars, Henri L'Heureux, Louis Lambert;

Couples: M. et Mme Eddy Hébert, M. et Mme Jos. Larivière, M. et Mme Jos. Laroche, M. et Mme Alexandre Dumont.

Responsable: M. Philippe Roy.

Concierge: M. Albini Pilotte.



Repos Jolys: St-Pierre



Photo de Raymond Bérard

M. Omer Théroux



Photo de Raymond Bérard

Mmes Célina Rivard, Marie-Anne Dubois, Blanche Nault.

Cimetière

Informations tirées des minutes de l'assemblée régulière du 13 juin 1972. Pour les anciens de St-Pierre et les résidents actuels.

Le village doit présentement assumer la pleine responsabilité du Cimetière situé à l'ouest, le long du chemin 205. Après avoir pris les informations nécessaires auprès d'autres villages voisins, le Conseil décida ce qui suit:

a) Toute personne voulant faire l'achat d'une parcelle de terrain pour y creuser une fosse DOIT PAYER:

1. S'il est résidant du Village: le montant de $40.00 soit $5.00 pour une fosse et $35.00 pour l'entretien. En plus, il doit payer $60.00 pour le creusage de la fosse.

2. Pour le non-résidant: le montant de $50.00 soit $5.00 pour une fosse et $45.00 pour l'entretien. En plus, il doit payer $60.00 pour le creusage de la fosse.

b) Celui ou la famille qui possède un lot de cimetière, sera crédité un montant de $5.00 par lot mais les montants d'entretien et de creusage demeurent les mêmes.

La personne à contacter pour plus d'informations ou pour retenir les services de creusage et d'entretien est M. Raoul Hébert, surintendant, employé du Village.



Photo de Lennox Harris

A 125 pieds du sol, M. Jean Banville est monté dans le clocher pour changer les ampoules brisées par la grêle du 27 mai. Tous les soirs, cette croix est la grande veilleuse pour tous les passants.

Extraits du livre

Page 12: "La grande route des caravanes qui reliait le Fort Garry à la ville naissante de St-Paul au Minnesota, franchissait "La Fourche" à l'endroit où s'élève aujourd'hui, le village de St-Pierre."

Page 183: "J'annonce une assemblée des Canadiens-français à St-Boniface pour l'affaire des écoles. Les Canadiens n'ont su que bêler depuis 25 ans: Ce serait bien le temps d'agir. Quand on est attaqué par des loups il ne sert à rien de bêler, mieux vaut mordre comme un bon chien de garde."

L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE
Yvonne Lagassé — 422-5722
Alma Perreault — 422-8868
Claire Noël — 422-5576



Félicitations Gérard

M. Gérard Fontaine, fils de M. et Mme Antonin Fontaine de Ste-Anne, part pour les forces armées. Ce qui l'intéresse? La police militaire. Il sera stationné à Cornwallis, Nouvelle-Ecosse, pour une durée de cinq ans.

Une fête intime lui fut préparée chez lui avant son départ. Gérard est gradué de l'école Ste-Anne cette année — 1974.

Bonne chance Gérard, de tous tes amis de Ste-Anne.

Claire

Ste-Anne: Va-et-vient

Mme Florian Blanchette eut la récente visite de sa fille Flore (Mme Alfred Grenier) de Thompson. Celle-ci était accompagnée d'un de ses deux fils, Arthur.

Le Père Isaie Blanchette de Kenora, Ontario, passa aussi deux semaines de congé à Ste-Anne.

M. et Mme Roland Laurencelle, accompagnés de Gisèle Charrière, Georgette Saltel et Nicole Saint-Vincent nous reviennent d'un récent voyage aux Etats-Unis durant lequel ils visitèrent plusieurs états dont le Wisconsin, l'Ohio, la Pensylvanie, le Michigan, le Maryland, etc. Les points mémorables de leur visite furent une tournée à la Maison Blanche, un arrêt au cimetière Arlington où reposent les deux frères Kennedy, les Chûtes Niagara vues des côtés américain et canadien et un échantillon de l'hospitalité de renom du sud des Etats-Unis. En effet, ils eurent l'occasion de jouir de la chaude hospitalité d'un natif du Texas demeurant présentement près de Chicago. Il paraît que tous les éloges que l'on fait du "Southern hospitality" ne sont aucunement exagérés!

M. et Mme Adrien Lajoie sont de retour après trois semaines de voyage culminant en Colombie-Canadienne. Leurs filles Jeannine et Irène (avec ses deux enfants) faisaient route avec eux. A l'aller, arrêt pour le mariage d'une nièce à Gravelbourg où Mme Lajoie revit plusieurs de ses parents et amies d'antan. (Elle était autrefois Madeleine Jacques de Gravelbourg.) A Edmonton, ils visitèrent un parent. Jasper et Prince-George furent réservés au tourisme.

A Kitimat, le groupe passa 5 jours chez leur fils et frère, Léo, marié à Alma Gervais qui enseigna quelques années à Ste-Anne — plusieurs s'en souviendront. Elle et Irène furent heureuses de renouer les liens d'une vieille amitié. Léo, qui travaille depuis plusieurs années à la manufacture de pâte et papier "Urican" conduisit les voyageurs en tournée de l'usine. Vint ensuite une tournée de "Alcan", manufacture d'aluminium. "Intéressants" et "instructifs", sont leurs commentaires à ce sujet. Après Vancouver, une visite avec leur fille, Lorraine, à Regina, une pause à Lebret pour suivre le Chemin de Croix dans la "montagne" et en route vers le Manitoba et Ste-Anne. Que ces trois semaines ont passé vite!

Mme Juliette Doll est allée passer une semaine de ses vacances à Regina et Gravelbourg pour revoir connaissances et amis.

Avant son départ, elle eut le plaisir de recevoir son frère, le Dr Piché d'Edmonton ainsi que Mme Piché et un couple d'amis.

Alma

Nouvelles brèves

Un groupe d'environ 130 personnes vint honorer "la Bonne Sainte Anne" de façon spéciale mercredi, le 24 juillet, en pèlerinage à son sanctuaire ici.

Les pèlerins étaient des paroisses du Précieux-Sang, de St-Eugène, du Sacré-Coeur et de la Cathédrale. Un nombre de paroissiens de Ste-Anne se joignit à eux pour la rencontre de prières pour l'année sainte suivie des confessions et de la célébration eucharistique. Mgr H. Lapointe, le Père E. Turenne et l'abbé U. Lafond accompagnaient les pèlerins.

"EIGHTH DAY-EARTH SENSE" — La journée du 19 juillet organisée par le "Environmental Management Division of Manitoba" pour renseigner les jeunes sur les problèmes de la conservation tout en les amusant avec chants, jeux, musique, danse et travail auxquels ils prennent part. Un programme fantastique.

Exposure '74

Lundi le 22 juillet, le groupe "EXPOSURE '74" présentait un spectacle de musique contemporaine suivi de la présentation d'une pièce de Bernard Shaw, "Saint Joan", au Centre Culturel de Ste-Anne. Les jeunes ont aimé la partie musicale surtout mais, au dire des parents, "Saint Joan" méritait beaucoup d'éloges aussi pour les décors comme pour la présentation. Bravo!

N.B.—Il paraît que le volume de la musique était à un niveau plus endurable. On vous félicite de tenir compte des critiques légitimes de votre auditoire.

Mariés de juillet

Félicitations et meilleurs voeux de bonheur à nos mariés de juillet dont les noms suivent:

6 juillet: MICHEL LAURIN de Richer, fils de Arthur Laurin et de Madeleine Vincent, et STELLA PROULX de Ste-Anne, fille de Aurèle Proulx et de Marie-Anna Gagnon;

14 juillet: RICHARD LEPINSKY de Winnipeg, fils de Walter Lepinsky et de Marion Lloyd, et ALINE POETKER (née Trudeau), fille de Amédée ("Ted") Trudeau et de Béatrice Champagne de Ste-Anne;

27 juillet: DENIS LEVESQUE de Ste-Anne, fils de Georges Lévesque et de Pierrette Champagne, et MARILYN SCHALLA de Steinbach, fille de Frank Schalla et de Mathilda Heckert.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Un très petit nombre de boeufs de choix et de taures du poids désirable se sont vendus très activement et à prix très ferme dans les catégories A 1-2.

Les animaux de classe inférieure qui étaient très nombreux sur le marché n'étaient pas en demande et se vendaient difficilement.

Le prix des vaches a baissé d'au moins 4$ du 100 lbs.

Les taureaux se sont vendus 1$ à la baisse.

LES PRIX ONT DONC CLOTÛRÉ

Boeufs cat. A 1-2, de 54 à 56$ des ventes à 57$.

Taures de plus de 800 lbs 47 à 50$80, de moins de 800 lbs 43 à 47$.

Vaches D 1-2 28 à 31$.

Taureaux bons 34 à 36$ des prix allant jusqu'à 37$50.

Le prix du porc variait de 51$75 à 56$65 clôturant à 56$50.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

En résumé: Les arrivages ont été plus considérables mais la demande a été très inégale. La majeure partie du bétail était de qualité inférieure ou trop maigre. Les boeufs et les taures se sont pourtant vendus à prix stables, le prix des vaches et des taureaux a baissé.

Les boeufs et les taures sont donc restés à des prix stables comparativement à la semaine précédente, leur nombre étant très limité.

Le marché des vaches a continué de décliner en raison du surplus causé par l'accumulation sur le marché Albertain. Elles se vendaient donc 2$ moins cher en fin de semaine. La vente des animaux pour l'engraissement et l'élevage s'est améliorée et leurs prix étaient de 2 à 3$ à la hausse ainsi que le prix du porc qui clôturait 5$50 plus cher que la semaine précédente.

REÇU CETTE SEMAINE

4,000 animaux de boucherie chiffre égal à l'an dernier. 350 veaux comparé à 600 l'année précédente. 18,000 porcs contre 14,800 ainsi que 1,200 agneaux et moutons contre 500 à cette date l'an passé. 1,139 porcs ont été exportés. Les animaux d'élevage ont été vendus et répartis comme suit: 413 au Manitoba et 161 en Ontario.

MALGRÉ LE TEMPS CHAUD LE STAMPEDE DE MORRIS FUT ENCORE UN SUCCÈS

Le 21 juillet se terminait le stampede de Morris.

Petit veau de la foire de Calgary me direz-vous... si vous voulez, pourtant cette foire se place deuxième en importance dans l'Ouest canadien.

Parti de l'idée que rien n'est impossible, et avec la somme ridicule de 265$, les organisateurs paient depuis 70,000$ en cachets et prix.

Selon M. Charlie Coverton secrétaire de l'organisation, le succès de cette réalisation est dû au bénévola de ceux qui savent encore se dépenser pour qu'une foire de cette envergure soit un succès.

Il est vraiment remarquable et intéressant de suivre le déroulement des activités où tout est minuté, prévu. Les événements se succèdent avec une telle précision que l'on ne peut s'empêcher de dire... comme tout est bien réglé.

Née d'une initiative et sur une base des plus modestes, la foire de Morris, un village de 1,600 âmes, se voit visité chaque année par 70 à 75,000 personnes... Pourquoi?

On a su intéresser le public, on a voulu lui plaire, on s'est donné la peine de voir les possibilités et surtout on est allé de l'avant.

Sans se contenter du potentiel local, pourtant fort appréciable, on a invité des artistes et des professionnels d'un peu partout.

Une ombre au tableau pourtant... Où étaient les représentants des villages canadiens-français de la vallée de la rivière Rouge? Les représentants francophones du mouvement 4-H qui a pourtant une section française au niveau national?

N'y a-t-il plus de descendants des pionniers de l'ouest qui soient fiers de leur habileté et de leur nom?

On se doit de dire bravo à ceux qui font que depuis dix ans le stampede de Morris est un succès, mais sachez qu'il y a de la place pour tout le monde sous le soleil, il suffit de s'en donner la peine, et d'être fier d'avoir le privilège d'être Canadien-français.

PROGRAMME D'EXPANSION DU MARCHÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES PRÉPARÉS

La promotion des aliments canadiens conditionnés, qui a été faite récemment au Japon, a entraîné des ventes d'au-delà d'un demi-million de dollars. Treize magasins (grands magasins et supermarchés), appartenant à six chaînes différentes, ont exposé des produits alimentaires canadiens. Cette promotion fait partie du programme du ministère de l'Industrie et du Commerce visant à accroître les ventes de produits alimentaires sur le marché japonais.

La promotion d'aliments conditionnés se concentre actuellement sur le Japon, les Etats-Unis, Singapour et Hong Kong. Le revenu par habitant est très élevé dans ces marchés. Au Japon, à Singapour et à Hong Kong, les gens sont en train d'acquérir des goûts semblables à ceux des Canadiens en matière de produits alimentaires. Durant l'année financière 1975-1976, l'Europe de l'Ouest sera incluse dans le programme de promotion.

Les barrières tarifaires et non tarifaires ne doivent pas décourager les fabricants canadiens d'aliments de rechercher activement des nouveaux marchés d'exportation car le commerce avec l'étranger peut bénéficier tant aux fabricants canadiens qu'aux sociétés étrangères à cause de l'accroissement des ventes et des profits.

Les délégations d'acheteurs étrangers, la promotion dans les magasins ordinaires et dans les grands magasins sont parmi les moyens dont se sert actuellement le ministère de l'Industrie et du Commerce pour encourager la croissance des exportations. Plus tard, on a l'intention d'adopter d'autres moyens tels que des missions commerciales, des foires solos et de la promotion dans les supermarchés. Parmi les activités actuellement en cours, on compte:

1) la promotion dans les supermarchés et les grands magasins japonais;

2) des présentations aux Etats-Unis;

3) des délégations d'acheteurs japonais au Canada;

4) la foire nationale d'aliments de fantaisie à New York;

5) des séminaires à l'intention de l'industrie et traitant du potentiel qu'offre le marché japonais pour les aliments canadiens conditionnés.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Ventres de porc en août	56$85	plus	4$45
Ventres de porc en février 1975	62$15	plus	5$03
Porcs sur pied en août	39$65	moins	0$60
Boeufs sur pied en août	47$45	plus	0$30

ST PIERRE

VENDREDI – SAMEDI – DIMANCHE

DANSE

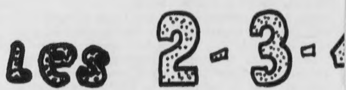
1h00 p.m. à 1h00 a.m.

Vendredi soir: Danse pour les Jeunes

RAFRAÎCHISSEMENTS
CASSE-CROÛTE
REPAS
SOUS LA TENTE
Spécialité: Barbecue

PARADE
Samedi – à 10h00 a.m.
Rodéo de Bicyclettes
Samedi – à 2h00 p.m.

FROG F





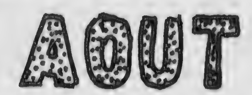
& EXPOSITION AG

LES 2-3-

CONCOURS HIPPIQUE
EXPOSITION D'HORTICULTURE
EXPOSITION DE BESTIAUX

et DI
La Gr
CAN
"

"Le P'tit Canot"
BEER GARDEN
présente
La Famille Dandeneau



ICOLE

AOUT



NCHE
de Finale
ENNE NATIONALE du
AUT DE GRENOUILLES"





Venez passer la fin de semaine avec nous.

Pour tous renseignements contacter Léo Gélinas au bureau du Tourisme à St-Pierre, 433-7224

Tous les responsables de la Société d'Agriculture de St-Pierre expriment leurs sincères remerciements a u x commerçants, maisons d'affaires et donneurs bénévoles du village et de la région qui ont généreusement contribué à la 78e exposition de St-Pierre.

ENTRE NOUS

La cuisine en plein air

Pour quelqu'étrange raison, il semble que toute nourriture a meilleur goût en plein air, que ce soit sur la plage ou les sentiers, dans les bois ou encore tout simplement dans votre cour arrière. Et quoique la location ait un effet sur le choix de la nourriture, il faut toujours veiller à ce que les aliments choisis soient préparés avec soin de façon à éviter tout danger d'intoxication alimentaire et à fournir tous les éléments nutritifs nécessaires.

Lors des randonnées de camping, afin de simplifier le transport et si une source de bonne eau fraîche est disponible, choisir des aliments compacts et légers tels mélanges à breuvages instantanés, soupes déshydratées, viandes, volaille ou poisson cuits et en conserves, ou lyophilisés. Les fruits secs, le fromage et le beurre d'arachides sont faciles à transporter, fournissent des vitamines et des minéraux importants, en plus d'être une source d'énergie. Si vous avez l'intention d'acheter de la viande fraîche, ainsi que des fruits et des légumes le long de la route, vous assurer que vos possibilités d'entreposage sont adéquates. Vous aurez besoin d'une glacière portative dans laquelle la glace occupera la moitié de l'espace disponible. L'eau congelée à la maison dans un contenant de plastique se transforme en eau potable en fondant. Plusieurs aliments, sauces à salades et fromages émulsionnés et à tartiner ne requièrent aucune réfrigération avant l'usage. Si possible, acheter ces aliments dans de petits contenants à vider en une seule fois. Aucun entreposage n'est nécessaire pour les aliments en conserve qui sont à l'épreuve de la température et des animaux. Entreposez pains, biscuits, craquelins, céréales et autres aliments secs dans des contenants à l'épreuve de l'air et de l'humidité ou dans des sacs de plastique.

Que vous cuisiez au-dessus d'un feu de camp ou sur gril portatif, en plus d'un poêlon, d'un chaudron et d'une marmite, ne pas oublier d'inclure la cuisson dans le papier d'aluminium. Ce genre de cuisson s'adapte bien aux viandes et aux légumes frais.

Commencer par un aliment protidique – viande, volaille, poisson ou fruit de mer. Les petits morceaux tels cubes de boeuf, viande hachée, ailes ou filets cuisent bien. Ajouter un peu de beurre ou de margarine, des légumes au choix, un peu de jus, de sauce aux tomates ou à salades, et assaisonner. Bien envelopper dans une feuille de papier d'aluminium de double épaisseur. La durée de cuisson varie de 30 minutes à une heure, selon la quantité d'aliments par paquet, la grosseur des morceaux et la distance du feu. La plupart cuisent dans l'espace de 45 minutes.

Vous assurez que les charbons soient chauds, mais non brûlants pour éviter de percer un trou à travers le papier d'aluminium. Tournez les paquets à l'aide de pinces à long manche. Quand la nourriture est cuite, il suffit d'ouvrir le paquet pour déguster.

Si vous faites la cuisson sur un gril portatif, simplifier le nettoyage en doublant le bol du gril d'une feuille de papier d'aluminium pour recueillir les cendres, les graisses et les jus de cuisson. Quand le repas est terminé, envelopper le tout et jeter. Si vous devez laver certains morceaux de vaisselle, chauffer l'eau dans un grand chaudron en ayant soin de recouvrir l'extérieur de savon pour empêcher la fumée de le noircir et de le couvrir d'un résidu gommeux. Et ne pas oublier les serviettes de papier, le savon ou détergent et les tampons à récurer.

En dernier lieu, nettoyer l'endroit où vous avez campé. Mettre les déchets dans des sacs de plastique et les laisser dans les bidons à cet usage ou au dépotoir le plus près.

La parade des fruits d'été

Tout comme dans une parade, les fruits frais canadiens font leur apparition sur le marché, l'un suivant l'autre. Les fraises sont déjà passées, mais les cerises sucrées, les framboises, les mûres noires et les abricots suivent de près. Les bleuets et les pêches viennent ensuite pour enfin laisser la place aux diverses variétés de mûres locales et aux gadelles.

Malheureusement, ces fruits disparaissent presqu'aussi rapidement qu'ils sont venus, alors il est sage d'en profiter quand ils sont là.

Comme tous ces fruits sont très périssables, veuillez les utiliser aussi rapidement que possible pour éviter une perte de saveur et de valeur alimentaire. Les mûres non lavées se gardent au réfrigérateur jusqu'à deux jours en autant qu'elles sont dans un contenant peu profond sans couvercle. Les cerises doivent être couvertes et utilisées au cours des trois jours qui en suivent l'achat. Les autres fruits ne doivent être lavés que quelques minutes avant l'usage afin de garder leur fraîche apparence et leur qualité.

Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous suggèrent un dessert aux fruits d'été. La saveur délicate et la texture de ce gâteau à base de fromage sont accentuées par l'addition d'une garniture de fruits frais. Servez ce dessert avec un choix d'un ou plusieurs fruits.

DESSERT AUX FRUITS D'ETE

- 1 1/2 tasse de gaufrettes à la vanille, écrasées
- 1 c. à thé d'écorce de citron finement hachée
- 6 c. à table de beurre fondu
- 1/2 paquet de gélatine non aromatisée
- 2 c. à thé de jus de citron
- 12 onces de fromage à la crème, ramolli
- 1/3 tasse de sucre de fruits
- 1/2 chopine de crème à fouetter
- 2 tasses de fruits sucrés

Mélanger les gaufrettes écrasées et l'écorce de citron. Ajouter le beurre fondu et brasser. Presser dans un moule de 9 pouces à bords amovibles. Cuire 4 à 5 minutes à 450oF. Faire gonfler la gélatine dans le jus citron 5 minutes. Chauffer jusqu'à ce que la gélatine soit fondue. Battre fromage à la crème, sucre et mélange de gélatine jusqu'à légèreté. Ajouter la crème, fouetter graduellement et battre jusqu'à l'obtention de pics fermes. Verser sur la croûte cuite. Refroidir jusqu'à ce que pris (environ 2 heures). Garnir de fruits. 6 portions.

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 3 AOÛT
23h00 – CINEMA. "L'homme de Bornéo". Drame spirituel réalisé par Robert Mulligan, avec Rock Hudson, Burl Ives et Gena Rowlands. En 1936, un jeune médecin américain arrive en Indonésie pour y travailler dans les Services de santé du gouvernement. Athée notoire, il ne croit qu'à la science et s'offre comme assistant d'un spécialiste de la lèpre qui travaille dans la jungle. Sa fiancée l'y rejoint et il l'épouse. Malgré les conseils de ses proches, il refuse toujours d'admettre l'existence de Dieu. Un jour, toutefois, perdu dans la jungle et sur le point de mourir de peur et d'épuisement, il se décide à appeler Dieu à son secours. (USA '62)

DIMANCHE 4 AOÛT
23h00 – CINE-CLUB. "Médée". Drame poétique écrit et réalisé par Pier Paolo Pasolini, avec Maria Callas, Giuseppe Gentile et Laurent Terzieff. Petite fille du soleil selon la légende, Médée la magicienne est gardienne de la toison d'or en Colchide. Lorsque Jason arrive avec les Argonautes pour s'emparer de la toison, Médée s'éprend de lui et l'aide dans son dessein. Il la ramène avec lui dans son pays où elle a deux garçons. Dix ans plus tard cependant, il la répudie pour épouser la fille d'un roi. Elle retrouve alors ses talents perdus de magicienne et souhaite la mort de sa rivale. (It.-all. '69 – sous-titres). Présentateur: Normand Harvey.

LUNDI 5 AOÛT
00h00 – "Aux frontières du possible". Avec Pierre Vaneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. "Créateur du visible". Etrange histoire d'apparitions de la Vierge Marie à 40 milles de Montréal non loin d'une autoroute. Histoire montée de toute pièce et directement reliée à un trafic de drogues.

MARDI 6 AOÛT
23h00 – FESTIVAL DU CANADA CANADIEN. "Les Maudits Sauvages". Film satirique écrit et réalisé par Jean-Pierre Lefebvre, avec Pierre Dufresne, Rachel Cailhier, Nicole Filion et Luc Granger. Un coureur de bois rentre chez lui avec une jeune indienne qu'il veut garder comme concubine. Outrée, sa femme le quitte et s'en va travailler. ('71)

MERCREDI 7 AOÛT
23h30 – CINEMA. "Ascenseur pour l'échafaud". Drame passionnel réalisé par Louis Malle, avec Jeanne Moreau, Maurice Ronet et Georges Poujouly. Après avoir assassiné son patron, puisant industriel, le meurtrier va retrouver sa maîtresse, épouse de cet industriel. A la suite d'un oubli, il est bloqué dans l'ascenseur. Durant ce temps, deux tourtereaux piquent sa voiture et terminent leur ballade par un double meurtre. (Fr.)

JEUDI 8 AOÛT
19h30 – LES GRANDS FILMS "L'Homme perdu". Drame policier réalisé par Robert Alan Aurthur, avec Sidney Poitier, Joanna Shimkus, Al Freeman Jr, et Michael Tolan. Une organisation travaillant à la promotion des Noirs décide d'effectuer un hold-up. Le chef de l'opération est blessé au cours de l'affaire et abandonné avec le butin par ses compagnons qui s'enfuient. Poursuivi par la police, il reçoit l'aide de différentes personnes et en particulier d'une jeune fille blanche. (USA '69)

VENDREDI 9 AOÛT
00h00 – CINEMA. "Un goût de miel". Drame de moeurs réalisé par Tony Richardson, avec Rita Tushingham, Dora Bryan et Murray Melvin. Ne pouvant payer leur loyer, une mère et sa fille, une adolescente de dix-sept ans, s'installent dans une chambre minable.

CBWFT 3
HORAIRE DE BASE

SAMEDI 3 AOÛT
9:30 Yogi et Popotame
10:00 Pépé le cowboy
10:30 Picolo
11:00 Pour passer le temps
11:30 Prélude
12:00 Les héros du samedi
13:00 Football professionnel canadien
14:00 Les jeux du Québec été '74
16:00 Bagatelle
17:00 Sporthèque
18:00 La pince à linge
18:30 Téléjournal
18:35 Le fils du ciel
19:00 Le monde merveilleux de Disney
20:00 Nous, les comiques
22:00 Mon pays, mes amours
22:30 Téléjournal
22:45 Nouvelles du sport
23:00 Cinéma

DIMANCHE 4 AOÛT
9:25 Ouverture
9:30 Grangallo et Petitro
10:00 Le jour du Seigneur
11:00 Rencontres
11:30 L'agriculteur de demain
12:00 La semaine verte
13:00 Qui-Vive
13:30 Les jeux du Québec été '74
15:00 L'heure des quilles
16:00 La flèche du temps
16:30 A communiquer
17:00 5 D
18:00 Concert intime
18:30 Téléjournal
18:35 Atome et galaxies
19:00 Quelle famille!
19:30 Les beaux dimanches
20:30 Les beaux dimanches
21:30 Les beaux dimanches
22:30 Téléjournal
22:45 Sports-dimanche
23:00 Ciné-club

LUNDI 5 AOÛT
10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Les aventures de l'ours Colargol
11:00 Personnalité féminine
11:30 Sébastien et la "Mary Morgane"
12:00 Pépinot
12:30 CF-RCK
13:00 Croquons le verbe
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Un géant et des puces
17:00 Daktari
18:00 L'homme qui revient de loin
18:30 Les Pierrafeu
19:00 Actualités 24
20:00 Au clair de la lune, mon ami Pierrot
20:30 Vers l'an 2000
21:00 Les faucheurs de marguerites
21:30 Chapeau melon et bottes de cuir
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport
23:00 Les souvenirs de Paul Collaer
00:00 Aux frontières du possible

MARDI 6 AOÛT
10:00 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Poly et le diamant noir
11:00 Personnalité féminine
11:30 L'agence intérim
12:00 Le prince Saphir
12:30 L'éventail de Séville
13:00 Du bout des doigts
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:00 Allo grenouille
16:30 Marie Quat'Poches
17:00 Daniel Boone
18:00 Génies en herbe
18:30 Chez Pauline
19:00 Actualités 24
19:30 La P'tite semaine
20:00 En rappel
21:00 Orson Welles présente
21:30 Tout le monde...
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Festival du cinéma canadien

MERCREDI 7 AOÛT
10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 L'univers de Sylvie
11:00 Personnalité féminine
11:30 Les grands-mères
12:00 Woobinda
12:30 Un enfant parmi tant d'autres
13:00 Oh! Lalal
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Les aventures célèbres de M. Magoo
17:00 Les atomistes
18:00 Le francophonissime
18:30 Actualités 24
19:00 Baseball
En cas de pluie : Ciné-soleil
21:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Festival international de jazz de Montreux
23:30 Cinéma

JEUDI 8 AOÛT
10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 L'univers de Sylvie
11:00 Personnalité féminine
11:30 Histoires sans paroles
12:00 Mon ami Ben
12:30 La maison des bois
13:00 Du bout des doigts
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 La ribouldingue
17:00 Tarzan
18:00 Nanny
18:30 La porteuse de pain
19:00 Actualités 24
19:30 Les grands films
21:30 Les joueurs
22:00 Citoyens avertis
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Réseau-soleil
00:00 Cinéma

VENDREDI 9 AOÛT
10:10 Ouverture et horaire
10:15 En mouvement
10:30 La souris verte
10:45 Topino
11:00 Personnalité féminine
11:30 Les saintes chéries
12:00 Mini-fée
12:30 Les aventures de Tom Sawyer
13:00 Oh! Lalal
13:30 Téléjournal
13:35 Réseau-soleil
14:30 Cinéma
16:00 Allo grenouille
16:30 Le Major Plum-Pouding
17:00 L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau
18:00 Le monde en liberté
18:30 Le club des rescapés
19:00 Actualités 24
19:30 Marcus Welby, M.D.
20:30 Hors série
21:30 Le solitaire de Ville d'Auray
22:00 Des goûts, des formes et des couleurs
22:30 Téléjournal
22:50 Nouvelles du sport et météo
23:00 Appelez-moi Lise
00:00 Cinéma

UNE TENTATIVE ENCOURAGEANTE

Trente personnes ont vu un groupe de jeunes de Ste-Anne présenter le premier acte de la pièce Saint Joan de Bernard Shaw, samedi le 27 juillet, au Centre Culturel, en la salle du 100 Nons. Cet extrait de pièce fut le clou d'une soirée, où tour à tour, un spectacle musical et la pièce LE BONHEUR furent présentés. Le tout était le chef-d'oeuvre de l'artiste Robert Freynet, auteur de LE BONHEUR et acteur principal de la pièce de Shaw.

Sept jeunes, sous l'égide de Perspectives Jeunesse, ont d'abord présenté une odyssée musicale. Chansons de Lorenz Bloods, Jimi Hendrex, The Band, Grateful Dead, etc. Laurent Ragot, sur la guitare basse, a mené de façon admirable un orchestre où figuraient Ross Bless, guitare solo, Richard Dupas et Charles Lavack, batteurs, et Roger Lagassé, flûte. M. Ragot démontra un talent qui le marque comme une des nouvelles étoiles sur la scène musicale franco-manitobaine. Son aise sur la scène, la joie de sa musique ont compensé pour le manque d'expertise qui caractérisait la musique des autres artistes. M. Bliss a réalisé d'intéressantes explorations sur sa guitare mais il a trop souvent manqué d'audace pour les poursuivre. Les deux batteurs ont démontré trop de personnalité; un manque de courage dramatique marquait leurs efforts. Les trois chanteurs Roger Freynet, Gilbert Freynet et Roger Lagassé se sont tirés d'affaire de façon admirable, même si leur peur de la foule a lésé toute la présentation et a caché leurs bonnes voix. Seul Laurent Ragot et Roger Freynet ont fait voir, par moment, une spontanéité et une joie de rire qui aurait pu entraîner la foule dans leur musique. L'indifférence sur la scène, trait qui marque la majorité des groupes artistiques modernes, ne peut servir que si la basse musicale est suffisamment puissante pour justifier le spectacle. L'indifférence ne peut être pratiquée que si la musique atteint un certain sommet musical. Et l'indifférence des musiciens tel Mich Jagger ou David Bouire, est une attitude précisément chorégraphiée. Trop souvent les chansons du groupe réclamaient plus d'efforts; l'indifférence à cet instant risque de chasser les auditeurs. Seul quelques chansons, tel "Sugar bebe", nous ont fait oublier l'indécision des chanteurs et musiciens.

Ensuite Michèle Smith et Roger Lagassé ont présenté la pièce LE BONHEUR par Roger Freynet. La ligne thématique transpirait de mélodrames: jeune rebelle qui se réfugie en campagne; attaque acerbe contre le statu quo, la pollution, l'argent, représentation du malaise social de la jeunesse. Michèle Smith, dans le rôle de la mère, a mérité les honneurs par ses efforts pour rehausser la matière de l'oeuvre. L'auteur a tenté, sans doute, de justifier son existence. L'effort aurait pu être méritoire, mais seulement si la pièce avait réussi à représenter effectivement la condition et la pensée de son créateur. Seul quelques moments, tel un crachat par la fenêtre, le pain déchiré avec une indifférence rageuse, ont su communiquer la conviction des idéals de l'auteur. Tous les éléments y étaient, mais Roger n'a pas imposé à sa pièce, ou à ses acteurs, une discipline et une méthode qui aurait fait connaître plus effectivement ses idées et pensées méritoires.

Enfin le groupe présentait le premier acte de ST-JOAN. Shaw, l'auteur n'a pas connu autant de succès pour ses pièces que pour ses critiques. Le milieu artistique et Shaw lui-même ont toujours voulu et accepté que les pièces étaient très difficiles à jouer. Mais Roger Freynet dans le rôle du duc, à qui Jeanne d'Arc se fie pour l'obtention d'aide financière, justifia la présence de tous les spectateurs. Sa présentation du noble qui passe en quinze minutes d'une rage moqueuse à la soumission est l'effort le mieux réalisé depuis le tour de force de Francis Fontaine dans LES VILAINS. M. Freynet s'est affiché comme vrai talent dans le théâtre. Claude Champagne dans le rôle du servant multiplia les rires de la foule. Françoise Freynet dans le rôle de Jeanne nous a fait espérer de la revoir un jour sur la scène.

Roger Freynet mérite des félicitations comme instigateur de la soirée. Les applaudissements des personnes présentes samedi soir à cette deuxième présentation du spectacle, ontassuré les jeunes qu'il y aura certainement plus de trente spectateurs lorsque le groupe présentera son dernier spectacle à Sainte-Anne, le 9 août.

R. G.

NECROLOGIE

TARIF DES NECROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00

M. Arthur GERVAIS

Le 26 juin 1974, M. Arthur Gervais, âgé de 74 ans, rendait paisiblement son âme à Dieu à l'hôpital "Princess Elizabeth" après une longue et douloureuse maladie endurée avec une patience admirable.

Le défunt naquit à Georgetown, Dakota-Nord, le 14 septembre 1899. La famille déménagea à St-Eustache en 1903. En 1925, il unit sa destinée à celle d'Aurore Cormier de La Salle, Man. Celle-ci le précéda dans la tombe le 24 juin 1965.

Le défunt laisse dans le deuil quatre fils: Frère Adélard, o.m.i., de Gravelbourg, Cyrille de Dauphin, Paul et Maurice de Saint-Eustache; six filles: Mme Bernadette Beaudry et Eva de St-Eustache, Mme Marcel Beaudry (Annette), Mme Frank McCarthy (Lucille), et Yvonne de St-Boniface et Mme Cyrille Legault (Pauline) d'Elie, vingt-trois petits-enfants; deux frères: Frédéric de Joliette et Albert de St-Eustache; cinq soeurs: Mme Edouard Bernardin (Délia) de St-François, Mme M.-Anne Halpin de Regina, Soeurs Lucille et Valérie de St-Eustache et Mme Marcel Létourneau (Alice) de St-Boniface.

Les prières eurent lieu en l'église de St-Eustache le 28 juin à 7h30 p.m. et furent dirigées par l'abbé Marcel Gervais. A 8h p.m. suivirent les funérailles concélébrées par Mgr Charles Halpin, Archevêque de Regina, assisté à l'autel par le Père Robert Bernardin et l'abbé Marcel Gervais tous trois neveux du défunt. Parmis les concélébrants se trouvaient M. l'abbé Roland Lavoie, curé de la paroisse, et plusieurs autres prêtres. Mgr Halpin prononça quelques paroles bien sympathiques à l'éloge du défunt appuyant sur la foi en la vie future.

L'épître fut lue par Lionel Bernardin, neveu du défunt. Les porteurs étaient Julien et Laurent Bernardin, Roger Gervais, neveux du défunt, Gilbert McCarthy, Denis et Normand Beaudry, petits-fils du défunt.

REMERCIEMENTS

La famille Gervais remercie tous ceux qui leur sont venus en aide durant la maladie du défunt; M. le curé R. Lavoie, S.M. Geneviève Belliveau, r.n.d.m., les médecins, les infirmières, les gens de St-Eustache qui auraient tant voulu le visiter, mais, qui en étaient empêchés par la grande faiblesse du malade, ainsi que tous ceux qui, à l'occasion du décès ont témoigné de la sympathie, soit par des offrandes de messes, des cartes de sympathie, ou par l'assistance aux funérailles. Merci spécial à la chorale et à l'organiste pour leur beau chant ainsi qu'à Mesdames Cécile et Joyce Rivard pour leur succulent goûter.

M. Gaspard DesLAURIERS

Le 10 juillet, à l'âge de 70 ans, est décédé à l'hôpital Miséricorde, M. Gaspard DesLauriers. Né à Saint-François-Xavier, il fut fermier jusqu'à sa retraite en 1971.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Emilia; deux fils, René de Winnipeg et Gérald de Morden; cinq filles, Mmes Maurice Régnier (Patricia), Nicholas Legras (Rita), Gilles Préfontaine (Doreen) de St-François-Xavier, Archie Mc Rae (Edna) de Marquette et Irène de Winnipeg; 17 petits-enfants, et une soeur, Mlle Maria DesLauriers.

REMERCIEMENTS

Les membres de la famille DesLauriers remercient bien sincèrement l'abbé Lavoie et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles. Un merci spécial aux gardes-malades et au Père St-Germain, aumônier à l'hôpital Miséricorde, pour les nombreuses prières et visites durant la maladie du défunt.

REMERCIEMENTS

Mme Thérèse Bériault remercie tous ses amis, les conseillers du Comité Communautaire de Saint-Boniface, M. J. Guay, député au fédéral, M. Juba, maire de Winnipeg, qui lui ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre à l'occasion du décès de son époux M. Aurèle Bériault. Un merci spécial aux porteurs de Air Canada, ainsi qu'au Père Dionne qui célébra la messe des funérailles.

MOTS CROISÉS

CONCOURS NO 24

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal ....

HORIZONTALEMENT

1- Défaite.
2- Maladies des arbres. -- Enleva.
3- Furoncle en forme de grain d'orge. -- Recueils de récits plaisants.
4- Allez, en latin. -- Petite lettre.
5- Placé, posé. -- Voies urbaines.
6- Saint. -- De la naissance jusqu'à la mort.
7- Ventileras. -- Conjonction.
8- Notre-Seigneur. -- République de l'Europe orientale.
9- Panneaux de verre qui laissent pénétrer la lumière. -- Jamais.
10- Obtenu. -- Commencement.
11- Fille de la soeur. -- Infinitif. -- Aluminium.
12- Imaginent. -- Le premier -né.

VERTICALEMENT

1- Développement.
2- Inflammations de l'aorte. -- Unité.
3- Sculpteur français (1620-1694). -- Préfixe.
4- Terre entourée d'eau. -- Se dit des frères et soeurs nés de la même mère mais non du même père (f.pl.)
5- Tissu mince, léger. -- En forme de roue.
6- Déchet des matières de l'organisme. -- Personne étourdie.
7- Théories artistiques et littéraires.
8- Carte à jouer. -- Extermine. -- Comm. de Belgique.
9- Unité de mesure. -- Prép. -- Gros perroquet.
10- Production d'ions dans le gaz.
11- Organisation du traité de l'Atlantique Nord. -- Vente à l'enchère.
12- Narines de certains animaux. -- Cache.

Les Cavaliers de Mai

Un roman de Saint-Ange

30e épisode

David errait dans la maison et, de temps à autre, venait s'asseoir au chevet de sa soeur. Lorsqu'elle s'apercevait de sa présence, elle lui faisait un petit geste amical des doigts.

– Pourquoi ne travailles-tu pas?

– J'en suis incapable.

– Ce n'est pas mon état qui doit t'inquiéter. Une angine est une angine. Dans huit jours, il n'en sera plus question.

Dans huit jours, quelles décisions auraient été prises par David, résolu à rompre avec Fabien dès que l'explication, encore remise, aurait eu lieu? Il quitterait alors les "Néréides". Sous quel prétexte, pour ne pas alerter sa soeur?

– Occupe-toi de ton bateau!

Il haussa les épaules.

– Si je le remettais à flot, ce serait pour aller à Sainte-Marguerite m'enquérir de Correns. Il nous a bien laissé tomber, celui-là!

Dans son désarroi, David, plusieurs fois, avait évoqué le solitaire de l'île. Lui, au moins, était un homme sûr. Pourquoi ne s'était-il pas épris de Janine, qui avait été tout près de l'aimer?

La jeune femme, au projet incongru de son frère, s'était agitée sur sa couche.

– Oh! David, tu n'y penses pas! Ce serait une démarche inconsidérée. Il n'a pas confirmé son télégramme par lettre, comme promis. Il n'a pas réagi à l'annonce de mon mariage. Si loin, parmi ses sauvages de l'Amazonie, les nouvelles de notre monde ne l'atteignent plus.

Elle ramena le drap sur son visage.

David marcha à travers Cannes. L'ultime preuve de fourberie, qu'on venait de lui servir, accroissait sa nervosité et son indignation.

Rentrer près de sa soeur, se claquemurer dans la maison, errer sur les terrasses des "Néréides" lui paraissait au-dessus de ce qui pouvait être supporté.

Ses pas le conduisirent au port, sur le quai des départs pour les îles. Un bateau s'apprêtait à lever l'ancre, avec des passagers assis dans l'entrepont, d'autres qui se hâtaient de franchir la passerelle. Il se laissa emporter par l'exemple.

"Tant pis, j'y vais, en dépit de ce qu'en pense Nine. Après tout, je ne serai pas obligé de lui conter que je suis allé là-bas. Cela m'aidera toujours à tuer quelques heures."

Il faisait un temps vif, blanc-bleu, comme on dit d'un diamant qu'il est blanc-bleu. Sainte-Marguerite bruissait sous le mistral.

David se rappelait le jour où il était allé porter à Correns le bronze et l'aquarelle. Il s'enfonça dans les couloirs feuillus qui mènent à la grande allée.

L'air balsamique le frappait comme l'eau d'un torrent et baissant la tête, respirant lentement, profondément, il avançait contre le flux.

"J'ai bien fait de venir, l'atmosphère est salubre ici. Je me sens mieux, lavé des vilenies de la Côte. Comme je comprends que Correns tienne à son clos, doublement préservé par les arbres et la mer. Une saison ici, dans la solitude, comme ce serait bon."

Lorsqu'il parvint à la nef des eucalyptus, il aperçut, à une cinquantaine de mètres, un homme qui s'éloignait.

La démarche, la tournure, le port de tête, tout dans la silhouette évoquait Correns.

Son premier réflexe fut de courir pour le rattraper, le second fut de ralentir.

"Que puis-je faire? Crier son nom? Si c'est lui, puisqu'il n'a pas daigné se rappeler à notre souvenir, ce serait indiscret et désinvolte. Comment l'obliger à se retourner? Chanter n'importe quoi? C'est cela, il m'est bien permis de chanter.

David sans hésiter davantage, se prit à s'égosiller :

SUR LA MER CALMEE, MONTE UNE FUMEE.

Pourquoi ce fragment de MME BUTTERFLY? Parce qu'il entendait Sylvère le ressasser à coeur de journée dans le jardin.

L'effet fut immédiat : Jean se retourna et, si David ne le reconnut pas, Jean reconnut David.

ET CE SERA UN BEAU NAVIRE...

David s'arrêta de chanter pour la raison qu'il n'en savait pas plus. Sylvère n'allait jamais plus loin et recommençait, sans se lasser, les deux phrases.

"Je vais paraître idiot au "barbudo". Il me semble qu'il a pressé le pas. Tiens, où s'en va-t-il? Il quitte l'allée et s'enfonce dans le fourré. Il croit que je suis un individu dangereux, par qui il est inquiétant d'être suivi. Et moi de rire!"

Aucun rire ne secoua David. L'épisode l'avait distrait moins de temps qu'il n'en faut pour le conter.

Jean, cependant, courait à travers bois vers sa maison.

Varèges ne l'avait pas reconnu, c'était un fait. Varèges se rendait certainement au mas, où il ne le recevrait pas et où il devait, au préalable, chapitrer Anaïs.

Il se rua vers la servante qui écaillait du poisson dans la cuisine et, haletant, lui dicta sa conduite :

– Anaïs, David Varèges sera ici dans dix minutes. Pour rien au monde, il ne doit soupçonner que je suis rentré. Laissez-le expliquer le pourquoi de sa visite.

à suivre

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS — AUTOPAC

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

avocats-notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R. L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
— 942-5263 —

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
194 1/2, boul. Provencher
Tél. : 233-1426

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S6
Téléphone : 256-3047

coiffeurs

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Mise en plis - Coupe
Coloration - Permanentes
Clara's Hair Styling
127, rue Marion
R2H 0T3
247-7270 233-4808
(Perruques)

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage — Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

BRANDON GULF


Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

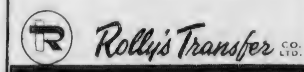
peintres

Vermette Painting
320, rue La Verendrye
St-Boniface
R2H 0B9
TEL.: 247-3694
Tapisserie — Vinyl
Peinture en tout genre

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

tv-radio

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

on demande

COMMIS DACTYLO I
demandée par
LA BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
pour le 6 août 1974

HEURES DE TRAVAIL:
8h30 à 16h30 durant le mois d'août
14h00 à 22h00 à partir de septembre 1974.

SALAIRE:
de $2.25 à 2.44 l'heure plus avantages sociaux.

S'adresser avant le 27 juillet 1974 au:
Directeur du personnel auxiliaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba.

Téléphone : 233-0210

le cercle molière

DE SAINT-BONIFACE
demande un

PUBLICISTE

salaire à négocier.

Rendez-vous: 257-3340 poste 35 ou
Cercle Molière, C.P. No 1
Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4

ON DEMANDE

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE

pour équipe de quatre en 6e année à l'école Racette de St-Paul, Alberta. Devra s'occuper des cours de Français ou de Sciences Sociales.

S'adresser à :
François Boulet
C.P. 1461
St-Paul, Alberta

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
demande
une personne pour la position de

COORDONNATEUR-JEUNESSE

RESPONSABILITÉS :

cette personne sera d'abord responsable comme généraliste d'une ou deux régions rurales. Elle devra de plus organiser des activités et des projets avec la jeunesse franco-manitobaine. Il s'agira de faire suite à des demandes exprimées lors de l'Assemblée Annuelle de la S.F.M. par le Conseil Jeunesse Provincial. Il faudra organiser, entre autres, des rallyes jeunesse, des cours de leadership pour le C.J.P., des concours, des voyages-échanges, etc.

QUALIFICATIONS :

- Bonnes connaissances de la minorité franco-manitobaine
- Expérience dans l'organisation d'activités pour jeunes
- Capacité de travailler en équipe
- Expérience en matière de relations publiques
- Capacité de travailler avec des groupes de jeunes et en étroite collaboration avec la Présidente du C.J.P.
- Doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE : à négocier suivant les qualifications.

ENTRÉE EN FONCTION : Le 3 septembre 1974.

Veuillez faire parvenir, avant le 9 août, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à :

Norman A. Dupasquier
Directeur Général
Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

LA LIBERTÉ

est à la recherche d'un

METTEUR EN PAGES

La personne doit faire preuve d'un certain talent artistique.
Expérience préférable mais non essentielle.
Salaire: selon expérience et habileté
Entrée en fonction: le 12 août
Tél.: 247-4823
Ou écrire à:
Le directeur
C.P. 96
St-Boniface, Man.
R2H 3B4

LES GAIS MANITOBAINS
DEMANDE UN(E)

SECRÉTAIRE-ADMINISTRATIF

FONCTIONS :

Responsable du bureau
Organiser la programmation des activités
Tenue des livres

SALAIRE À NÉGOCIER

S'adresser avant le 15 août 1974 au :
LES GAIS MANITOBAINS
340, boulevard Provencher
St-Boniface, Manitoba



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA
OTTAWA

CHEFS – DEVELOPPEMENT DE PROJETS SPORTIFS

SPORT CANADA
SALAIRE ACTUEL $22,200 – $27,800

FONCTIONS : Sous la direction générale du directeur de Sport Canada, coordonner et diriger les activités générales de la Section en participant activement à l'établissement et l'interprétation des lignes de conduite, des objectifs et des priorités dans le domaine du sport et en dirigeant et coordonnant les efforts du Canada pour la promotion des sports au pays et le développement technique du sport. Le titulaire doit, d'une part, assurer la meilleure utilisation des ressources humaines de la Section pour la mise au point de projets visant à améliorer les performances des sportifs et à accroître la participation aux sports, d'autre part, diriger les programmes et projets destinés à apporter une aide directe à tous les organismes par le moyen d'une orientation professionnelle.

CHEF, LIAISON AUPRÈS DES AGENCES PRIVÉES

RÉCRÉATION CANADA

SALAIRE ACTUEL $22,200 – $27,800

FONCTIONS : Sous la direction générale du directeur de récréation Canada, planifier, organiser et gérer les programmes et activités de la Section de la coordination et de la liaison, de façon à pouvoir donner des renseignements, de l'aide et des conseils à tous les groupes et particuliers s'occupant de santé et de récréation physiques; renseigner ses subordonnés sur les exigences générales de la Section, de la Division et de la Direction générale, notamment en ce qui a trait aux directives à donner aux organismes privés; instaurer et diriger un programme de coordination et de liaison permettant de faire connaître à tous les intéressés les règlements relatifs à la santé et à la récréation physique et les caractéristiques des programmes de la Direction générale; planifier, organiser et diriger des négotiations en vue d'apporter de l'aide aux gouvernements provinciaux, aux désavantagés, aux établissements et aux associations privées; s'occuper de l'évaluation permanente des projets conçus par la Section et réalisé dans divers organismes.

CONDITIONS DE CANDIDATURES : Diplôme universitaire en récréologie, sociologie ou dans une discipline connexe et preuve d'une expérience pertinente à un niveau de direction, avec insistance sur les aptitudes administratives.

EXIGENCES LINGUISTIQUES : La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Ce concours est aussi ouvert aux unilingues. Ils doivent cependant indiquer, par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

On peut se procurer les formulaires de demande (PSC 367–401) aux bureaux de la Fonction publique, aux bureaux de poste et aux Centres de main-d'oeuvre du Canada. Prière de faire parvenir les demandes d'emploi au plus tard le 19 août à l'adresse suivante :

Monsieur Ian de S. Bossé
Programmes du personnel de direction
Commission de la Fonction publique du Canada
Pièce 1823, Tour "A", Place de Ville
OTTAWA (Ontario) K1A 0M7

Référence à rappeler : 74–OC–8029 (70)

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

ON DEMANDE

CUISINIER(NIERE) A PLEIN TEMPS

FONCTIONS :

Cette personne sera responsable de la cuisine et des commandes. Elle devra surveiller quelques banquets.

SALAIRE ATTRAYANT

Entrée en fonction immédiatement.

S'adresser à Louyse au Club La Vérendrye :
452-4726 ou 452-4766

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
demande
une personne pour la position de

COORDONNATEUR - SCOUTS ET GUIDES

RESPONSABILITÉS :

le/la candidat(e) choisi(e) travaillera à mi-temps avec les Guides et à mi-temps avec les Scouts. Il s'agira de fonctionner dans les cadres déjà établis et de s'occuper de la formation des chefs et des cheftaines. La personne choisie aura également la responsabilité de faire connaître les deux mouvements dans les milieux où ils sont inconnus.

Cette personne agira également comme généraliste auprès d'une région rurale.

QUALIFICATIONS :

- Bonnes connaissances de la minorité franco-manitobaine
- Bonnes connaissances des mouvements Scouts et Guides
- Capacité de travailler en équipe
- Expérience en matière de relations publiques
- Expérience en organisation d'activités pour jeunes et capacité de travailler avec des groupes de jeunes
- Doit avoir une automobile à sa disposition.

SALAIRE : A négocier suivant les qualifications.

ENTRÉE EN FONCTION : Le 3 septembre 1974.

Veuillez faire parvenir, avant le 9 août, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à :

Norman Dupasquier
Directeur Général
Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

LA VERITE

Ne faites rien par esprit de parti ou par vaine gloire, mais que l'humilité vous fasse regarder les autres comme étant au-dessus de vous-mêmes.
(Epitre de Paul aux Philippiens, ch. 2, v. 3)

AIDE DEMANDÉE

CONCIERGE

pour travaux et entretien des propriétés de la Cathédrale de Gravelbourg, Sask.
Salaire à être discuté avec Syndics.
Lettre de recommandation nécessaire.
Soumissions écrites acceptées seulement.
Emploi commence le 1er septembre 1974.
Adressez-vous à :
M. Donald Lamarre, C.P. 595, Gravelbourg, Sask.
ou à :
A.-L. Guénette, C.P. 540, Gravelbourg, Sask.

DEMANDE POUR

CONCIERGES – CLASSE I

SALAIRE selon convention collective. Faire demande avant le 16 août au :

Directeur du personnel auxiliaire
Collège de Saint-Boniface
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface, R2H 0H7

Téléphone : 233-0210

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Tél. : 284-5390

RUE DOLLARD

Maison de 5 pièces en très bon état. Tapis mur à mur. Salle de bain en couleur. Chauffage au gaz. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage. Possession immédiate. Appelez Pierre Pineau au 256-6000.

ON DEMANDE

Une maison d'ameublement, de fourniture scolaire et de bureaux demande représentant(ante) bilingue pour territoire du sud du Manitoba ainsi que du nord-ouest de l'Ontario. Automobile fournie. Dépenses payées. Salaire négociable.

Faire parvenir toute information et curriculum vitae à Christie, 135, boul. Provencher, Saint-Boniface R2H 0G2

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE
DE SAINT-BONIFACE
désire employer un

DIRECTEUR DE RECHERCHES

et invite les personnes intéressées à déposer leur candidature.

DESCRIPTION:

Coordination de projets se rapportant au milieu franco-manitobain, particulièrement du point de vue socio-économique et éducationnel.

QUALIFICATIONS:

Avoir complété des études supérieures (post-graduées) en sciences humaines avec une bonne formation statistique.

Avoir acquis une expérience administrative valable dans le domaine de la recherche.

SALAIRE:

à déterminer.

Prière d'adresser les candidatures en incluant un curriculum vitae le/ ou avant le 5 août 1974 à:

Le Recteur
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba

BEL-AIR REALTY LTD. 2-288 Marion



CHEMIN ST-VITAL

Grande maison de famille, 4 chambres au 2e tout en tapis neuf, avec muraille, très grand salon, grande chambre à couture, cuisine style et grandeur campagne, pleine cave, garage avec parquet cimenté, galerie de réception, lot 50 x 110. $32,500.

HERVÉ DANSEREAU 247-8851 — 222-5808

ARMAND AYOTTE REALTY

191, boulevard Dollard

BOUL. PROVENCHER

Immeuble. Construction en brique. Superficie de chaque plancher: 1,600 pieds plus voûte de 10' x 14'. Bureau et logis de 5 pièces au 2e. Sous-sol fini. 4 plomberies. Terrain de 66' x 120'. Stationnement pour 12 voitures. Idéal pour entreprise.

RUE AULNEAU

Bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol partiel. Jolie cour. Garage. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et draperies. Prix: $16,000.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225

ON DEMANDE
Le secrétariat de l'Association Culturelle Franco-Canadienne, à Regina
est à la recherche d'une

SECRÉTAIRE BILINGUE

QUALIFICATIONS REQUISES:

Excellente connaissance du français et de l'anglais. Efficacité en dactylographie et en comptabilité. Connaissance de la sténographie en français désirable. Préférence sera accordée à une candidate expérimentée et diplômée d'une école commerciale.

SALAIRE:

Excellent, mais à négocier selon qualifications et expérience.

ENTRÉE EN FONCTIONS : **Immédiatement.**

Prière d'adresser les candidatures avec curriculum vitae à :

M. Paul Arès
Directeur général de l'A.C.F.C.
1335, rue Wallace
Regina, Sask.
S4N 3Z5

GEORGE DEMARE AGENCIES LTD.

108, rue Champlain

ST-BONIFACE TRIPLEX

Construction en maçonnerie. Appartements complètement indépendants. Revenu courant : $255 par mois. Plein prix: $21,900.

POINT DOUGLAS M3 ZONING

Lot 66' x 99'. Dix appartements complètement indépendants plus une maison de 6 pièces séparée. Revenu: $610 par mois. Prix : $37,000. Financement excellent.

ST-VITAL

Ceci est une maison que vous devriez voir. Elle a un salon de 22 pieds et une cuisine de 17 pieds. Elle comprend aussi un solarium et une salle de couture. Lot de 50'. Prix : $26,900.

Ken DEMARE 269-7083
Geo. DEMARE 247-3079
BUREAU 247-7604

personnel

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
12-155-JNO

UNE ENSEIGNANTE A DEMI-TEMPS est à la recherche d'une personne responsable qui aimerait prendre soin d'un enfant de 2 ans commençant en septembre prochain. Composer : 247-9405.
15-188-JNO

LE CAMP NOTRE-DAME est à la recherche d'une chef-cuisinière pour les trois dernières semaines d'août. La même personne peut ne travailler qu'une seule semaine si désiré. Composer : 233-8032.
18-216-18 C

à louer

Rue Aulneau..Appartement de 1 chambre à coucher. Place de stationnement. Cable de télévision. Electricité et eau incluses. Libre: 1er septembre. Composer: 233-4145.
16-198-JNO

Boul. Dollard. Logis de 2 chambres à coucher. Glacière, poêle, chauffage, cable de télé, eau, stationnement. Libre: 1er septembre. $140 par mois. Composer: 233-5130 ou 233-0578.
18-222-18 C

141 Provencher. Espace de 640 pieds carrés au 2e étage. Idéal pour bureau. Composer : 233-3889.
16-197-JNO

Chalet au Camp Notre-Dame pour la semaine du 18 au 25 août. Composer : 233-8032.
18-217-18 C

Logis de 3 pièces complètement meublé. Facilités de lavage. Libre immédiatement. Composer: 247-7138.
18-221-18 C

à vendre

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3¢ du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50¢ et 75¢ chacun. Des 2 x 4 - 9' nouvellement sciés. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur 70¢ chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutre d'acier et de bois. S'adresser à : Texco Spud Stop Rest. Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 222-6137.
28-785-JNO

agents d'immeubles

FIDELITY TRUST
417, Academy Rd.
Tél. : 452-7417

RUE DUMOULIN $21,900

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher. Cave à la grandeur. Près de tout. Pour plus de renseignements, appelez Paul Godin: 247-5497 - 247-3690 ou 452-7417.

NORWOOD $24,900

Maison de 4 pièces. Cave à la grandeur. Près de tout. Pour plus de renseignements, appelez Paul Godin: 247-5497 - 247-3690 ou 452-7417.

PARK REALTY LTD.
Larry Rochon

Tél. : 582-2321 **Rés. : 247-6232**

FERME AU SUD-EST DE STEINBACH $25,000.00

160 acres avec bungalow de 3 chambres à coucher complètement meublé. Situées sur un chemin municipal ouvert à l'année longue et utilisé par l'autobus scolaire. Cour complètement clôturée et paysagée. Comprend aussi une grainerie, un hangar à outils et un TD-61 International Crawler. Toutes les machines incluses. Le vendeur portera l'hypothèque avec bon paiement initial. Pour plus de renseignements, veuillez appeler Larry Rochon – Wpg. : 247-6232 – Park Realty : 582-2321.

ST-NORBERT $1,200.00 comptant

Duplex côte à côte très propre. 3 chambres à coucher. Grande cuisine pour famille. Sous-sol complet. Cour paysagée. Hangar à outils inclus. Pour plus de renseignements, veuillez appeler Larry Rochon – Wpg. : 247-6232 – Park Realty : 582-2321.

LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
demande
une personne pour la position de

COORDONNATEUR - GRANDE VILLE

RESPONSABILITÉS:

cette personne devra tout d'abord regrouper les francophones de la ville de Winnipeg. Suite à cette étape, elle devra se préoccuper d'organiser des projets pour les francophones dans la ville. Il s'agira, d'une part, de faire suite à des demandes exprimées lors de l'Assemblée Annuelle de la S.F.M., et, d'autre part, de travailler avec environ 7 comités de citoyens dans la ville de Winnipeg.

QUALIFICATIONS:

- **Bonnes connaissances de la minorité franco-manitobaine**
- **Capacité de travailler sans structures**
- **Capacité de travailler en équipe**
- **Expérience en matière de relations publiques**
- **Capacité de travailler avec différents paliers de gouvernements et de groupes de citoyens**
- **Connaissance en urbanisme préférable mais non essentielle**
- **Doit avoir une automobile à sa disposition.**

SALAIRE : **à négocier suivant les qualifications.**

ENTRÉE EN FONCTION : **Le 3 septembre 1974.**

Veuillez faire parvenir, avant le 9 août, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à :

Norman A. Dupasquier
Directeur Général
Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
Saint-Boniface, Man.
R2H 3B4

CANADA PERMANENT TRUST REAL ESTATE

232, rue Sherbrook

PRES CORYDON

Immeuble de 8 logis. Revenu annuel: $8,760.00. Prix: $55,-500 à terme.

ST-BONIFACE

Rue Hébert. Duplex ou maison de famille: 3 et 4. Lot de 33' x 122'. Prix: $15,900 à terme.

ST-BONIFACE

Magasin d'épiceries et viandes, avec bâtiment et logis de 5 pièces. Chiffre d'affaires d'environ $165,000. Prix très raisonnable. Vendeur considérerait échange sur maison de ville.

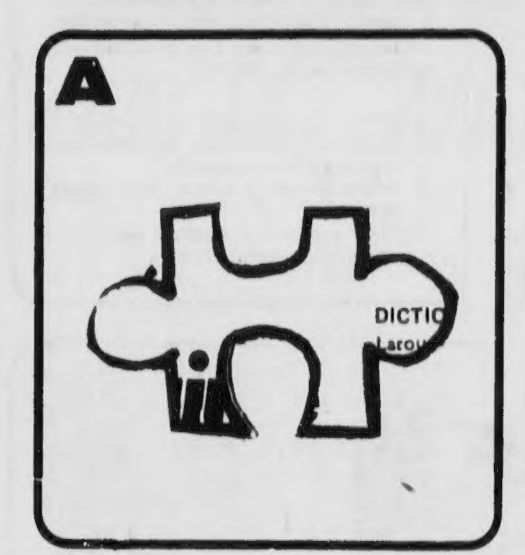
Pour plus de renseignements, appelez
A.-J. DESAULNIERS : 774-2483 ou 233-5874

composez 247-4823

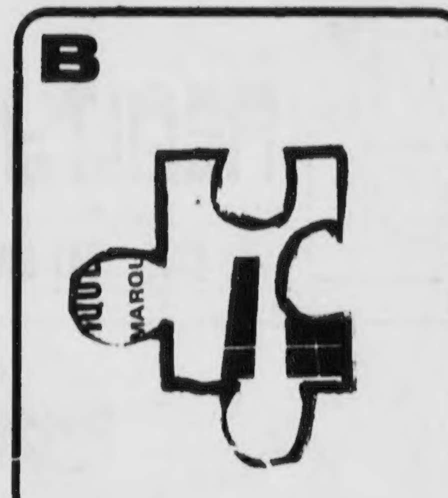
TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

DEMELEZ LES ANNONCES GAGNEZ JUSQU'A MILLE DOLLARS

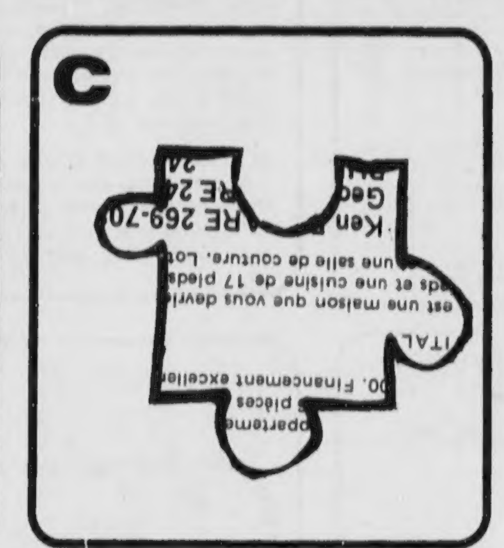
A



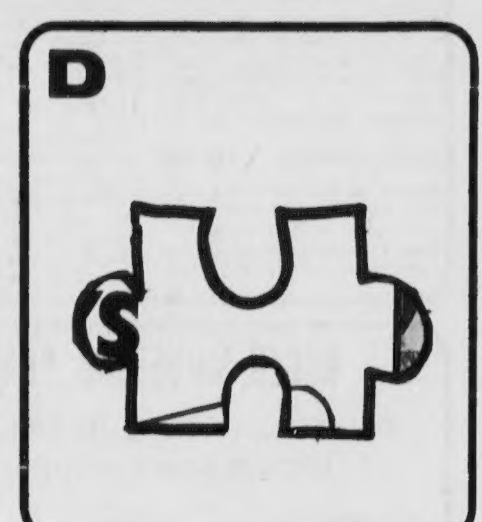
B



C



D



Identifiez les annonces auxquelles ces morceaux de puzzle correspondent.
Inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous
et gagnez $100.00 en bons d'achats des commerçants participants

En plus vous pouvez gagner un téléviseur couleur, 18 pouces, à la fin du concours.



GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE

FLEETWOOD

EMILE ELECTRONICS

(Emile Touchette)

Tél.: 883-2100 St-Adolphe, Man.

VOICI LES RÉPONSES DU CONCOURS MILLE-MÊLE
du 17 juillet 1974 (No 4)

RÉP. A.: Monuments Brunet
RÉP. B.: Centre d'Achats Mulaire
RÉP. C.: Saint-Boniface T.V.
RÉP. D.: Provencher Texaco

Félicitations à Mme CÉCILE CLOSSON de St-Pierre, Manitoba qui gagne $100.00 en bons d'achat

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 – LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 26 juin, pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 – Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous.

3 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à
CONCOURS "MILLE MELE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 – Chaque semaine, et ce pour 10 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $100.00 qui seront honorés par les commerçants participants.

5 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 – Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 – Un téléviseur portatif couleur, 18 pouces, sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours au début de septembre 1974.

8 – Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. – Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.

LA LIBERTÉ

CONCOURS MILLE-MÊLE 6

RÉPONSE A ....
RÉPONSE B ....
RÉPONSE C ....
RÉPONSE D ....

EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM : ....
ADRESSE : ....
....
No DE TÉLÉPHONE : ....